

Occupation et réseau viaire de la Préhistoire au haut Moyen Âge autour d'Amplepuis

Rapport de prospection inventaire diachronique

Commune d'Amplepuis

Lieux dits : Le Terrail, Pimpia et Rousson



Code patriarce n° 22 13645

Arrêté d'autorisation de fouille archéologique n° 2020/72

Jean LASSUS, chercheur associé à l'UMR 5138 ArAr
avec la contribution de Mireille BROUILLET et Gilles GUTTY

Décembre 2020

Table des matières

Autorisation de prospection diachronique.....	5
Générique de l'opération	7
Remerciements.....	8
Notice Scientifique	9
1 Contexte scientifique de l'opération	11
1.1 Problématique générale.....	11
1.2 Contexte géographique.....	12
1.3 Contexte géologique	13
2 Les prospections réalisées en 2020.....	13
2.1 Méthode de prospection	13
2.2 Résultats des prospections.....	13
3 Le Terrail.....	14
3.1 Historique des recherches	14
3.2 Les prospections 2020.....	15
3.3 Parcelles 80 et 82	16
3.4 Parcelle 72.....	19
3.5 Mobilier lithique des parcelles 72, 80 et 82	20
3.6 Parcelle 190.....	20
3.7 Parcelle 189.....	22
3.8 Éléments de réflexion sur l'apport des prospections sur la connaissance du site du Terrail et sur les perspectives de recherche.....	24
4 Le site Rousson	26
4.1 Historique des recherches	26
4.2 Inventaire du mobilier de la réserve du musée Thimonnier	27
4.3 La prospection 2020.	27
5 Le site de Pimpia	29
5.1 Historique des recherches	29
5.2 Les prospections 2020.....	30
5.3 Le mobilier céramique du site de Pimpia recueilli en 2020.	31
5.4 Étude des <i>tegulae</i> trouvées sur le site de Pimpia	32
5.5 Proposition de datation et de nature du site.....	33
5.6 Le site du Truchet	34

5.7	Perspectives pour le site de Pimpia.....	35
6	Bilan et perspectives de recherche.....	35
7	Bibliographie.....	37
8	Table des figures.....	38
9	Planches.....	39
		40

Autorisation de prospection diachronique



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Arrêté n° 2020/72 du 15 JAN. 2020
portant autorisation de prospection diachronique.

Le Préfet de région ;
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2019-335 du 31 décembre 2019, portant délégation de signature à Monsieur Michel PROSIC, directeur régional des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'attributions générales ;

Vu l'arrêté 2020-01 du 2 janvier 2020, portant subdélégation en matière d'attributions générales. En cas d'empêchement ou d'absence de M. Michel PROSIC, directeur régional des affaires culturelles, subdélégation de signature est donnée en matière d'administration générale à M. François MARIE, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel PROSIC et de Monsieur François MARIE, subdélégation de signature est donnée en matière d'administration générale à Monsieur Pascal MIGNEREY, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine, M. Bastien COLAS, directeur régional adjoint, responsable du pôle création, médias et industries culturelles, à Mme Jacqueline BROLL, directrice du pôle action culturelle et territoriale, dans les conditions précisées aux articles 1 et 2 de l'arrêté préfectoral 2019-335 du 31/12/2019 susvisé. En cas d'empêchement ou d'absence des personnes visées à l'article 1, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles et à l'exclusion des courriers adressés aux élus, à l'administration préfectorale et aux directeurs et chefs de service d'administration centrale, subdélégation est donnée à M. Karim GERNIGON, conservateur régional de l'archéologie, et en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Marie-Agnès GAIDON-BUNUEL, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et M. François DUMOULIN, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR84202000028, de demande d'opération archéologique arrivé le 16 décembre 2019 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Jean LASSUS est autorisé(e), en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de prospection diachronique à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2020, sise en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- DÉPARTEMENT : RHONE
COMMUNE : AMPLEPUIS
Lieudit ou adresse : Terrail, Rochefort, Rousson, Mioland, Pray
COMMUNE : RONNO
Lieudit ou adresse : Les Salles
COMMUNE : VALSONNE
Lieudit ou adresse : chapelledes Fous

Intitulé de l'opération : occupation et réseau viaire de la préhistoire au haut Moyen Âge autour d'Amplepuis.

Programme de recherche :

Code de l'opération : **2213645**

Article 2 - prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - destination du matériel archéologique découvert

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - prescriptions particulières

Article 6 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Jean LASSUS.

Fait à Lyon, le

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie


Karim GERNIGON

COPIES A :

[Préfet(s) du(des) département(s) concerné(s)]

[] Mairie(s) []

Gendarmerie

[] Propriétaire(s) du(des) terrain(s)

Générique de l'opération

Phase préparatoire, suivi administratif

Karim GERNIGON, Emmanuelle BOISSARD et Laure DEVILLARD
(DRAC Rhône-Alpes - Service Régional de l'Archéologie)

Financement

DRAC

Dates d'intervention

2, 4 et 5 août - 9,10, 16, 23, 24 et 30 septembre – 20 octobre 2020

Responsable d'opération

Jean LASSUS (Chercheur associé à l'UMR 5138 ArAr, Université Lumière Lyon 2)

Équipe de prospection

Jean LASSUS

Mireille BROUILLET, Gilles GUTTY, Thomas CERISAY et François CHABAT

Études spécialisées

Jean LASSUS

Gilles GUTTY, étude des silex

Dessins, DAO

Jean LASSUS

Remerciements

Je souhaite remercier toutes les personnes et institutions suivantes, qui ont contribué à la réussite de cette opération :

- le Service Régional de l'Archéologie, son Conservateur en chef Karim GERNIGON, Emmanuelle BOISSARD et Laure Devillard pour le suivi administratif ;
- Mireille BROUILLET pour son implication dans le projet et les contacts avec les propriétaires et exploitants des parcelles prospectées ;
- Gilles GUTTY pour sa contribution à l'étude des silex ;
- Delphine BELLANCA-PENEL du SRA pour nous avoir fourni des éléments de la carte archéologique concernant les communes objets de notre opération ;
- Cécile BATIGNE VALLET, Armand DESBAT, Tony SILVINO et Clémence MÈGE pour leurs conseils concernant l'étude de la céramique ;
- Mme DECHAMPS ainsi que MM. O. LABROSSE, A. ROLLIN, MAGNIN, T. GONIN et A. LABROSSE, propriétaires et exploitants des terrains, pour avoir bien voulu nous permettre d'y mener les prospections ;
- Mmes Paulette BOURBON et Dominique GOUILLY ainsi que M. Henri BURNICHON, pour nous avoir permis d'étudier le mobilier et les archives entreposées dans les réserves du musée Barthélémy Thimonnier d'Amplepuis ;
- Bastien DUBUIS pour avoir bien voulu nous fournir de précieuses informations sur les recherches qu'il a menées sur le territoire concerné.

Notice Scientifique

Auteur : Jean LASSUS (Chercheur associé UMR ArAr 5138)

Numéro d'OA : 22 13645

Responsable d'opération : Jean LASSUS

Nature de l'opération : prospection diachronique

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône>Amplepuis

Code INSEE de la commune : 69006

Mots clés du thésaurus : Néolithique, La Tène, gallo-romain, céramique, tuiles, fossé

Chronologie : Préhistoire, La Tène finale, Haut-Empire, Bas-Empire, Antiquité tardive, haut Moyen-Âge

Peuples et cités : Gaulois, Gallo-romains

Keywords : –

Titre : Occupation et réseau viaire de la Préhistoire au haut Moyen Âge autour d'Amplepuis

Les prospections prévues au printemps 2020 et les recherches dans les réserves du musée Thimonnier d'Amplepuis ont été annulées suite au confinement lié à la Covid -19.

Concernant le site du Terrail, les parcelles 72, 80, 82, 189 et 190 ont été prospectées par temps très sec après un simple griffage des terrains. Des concentrations de *tegulae*, de tessons d'amphore et de céramique ont été détectées et revisitées dans de meilleures conditions après une pluie. Une localisation précise des artefacts remarquables a pu être réalisée avec un GPS. Une concentration inédite a été détectée dans la parcelle 190, à 130 m. à l'ouest de l'enclos, contenant des amphores italiques, des tessons de céramique et des *tegulae*, il s'agit vraisemblablement de la partie orientale du gisement trouvé par B. Dubuis dans la parcelle 193 juste de l'autre côté de la route. Dans la parcelle 189, la prospection a montré que le site s'étend jusqu'à 100 m. au nord-ouest de l'enclos, voire au-delà de façon plus ténue. En revanche la prospection des parcelles 72, 80 et 82, qui contiennent l'enclos, montre qu'il n'y a plus d'artefact au-delà d'une quarantaine de mètres au nord, à l'est et au sud du fossé, avec cependant une concentration d'amphores à 40 mètres dans cette dernière orientation. Il est établi ainsi que le site s'étend sur 7,5 ha principalement au nord-ouest et à l'ouest de l'enclos de 0,6 ha, il pourrait être interprété comme un établissement aristocratique vu l'abondance des tessons d'amphore vinaires italiques D1A, voire de gréco-italique de transition et peut-être pourvu de toit en tuile dès le II^e siècle avant J.-C. à en croire la datation de quelques *tegulae*, si la méthode adoptée s'avère fiable de ce côté-ci du Beaujolais.

Une première visite a été menée sur la parcelle 132 jouxtant le « site Rousson » connu depuis les années 1980 pour avoir livré un lot important d'amphores gréco-italiques et D1A ainsi qu'un lot de poteries gauloises de qualité. Simplement griffé, le nord du terrain a livré, en prospection, un petit nombre de tessons d'amphores D1A et D1B ainsi que quelques céramiques en mauvais état et deux *tegulae*. Il s'agit vraisemblablement de la partie occidentale du site évoqué ci-dessus.

Le site de Pimpia encore inédit (en fait signalé au XIX^e siècle mais perdu), redécouvert en 2013, a livré des céramiques gallo-romaines et des *tegulae* lors de la prospection 2020 réalisée aussi par

temps sec une première fois, une seconde visite après une pluie et terrain griffé a permis d'obtenir plus d'informations. Lors de la découverte du site, il a été trouvé, notamment, une lèvre d'amphore vinicole D1A, deux panses de coupe Drag 37 de Lezoux et trois lèvres de bol de Roanne permettant ainsi de proposer une fourchette d'occupation allant de La Tène D1B aux II^e/III^e s. ap. J.-C. pour cet établissement situé sur un replat qui domine l'enclos du Terrail à 800 m. côté ouest.

Sur tous ces sites nous avons recueilli des fragments de silex dont certains taillés, importés car il n'y a pas de gisement dans cette zone.

2021 sera consacrée, après les labours, à la suite des prospections aux alentours de ces sites, à l'étude du mobilier qui y a été trouvé avant cette campagne de prospection et celui entreposé dans les réserves du musée d'Amplepuis et à la recherche de nouveaux gisements.

1 Contexte scientifique de l'opération

1.1 Problématique générale

L'objectif de cette opération est d'approfondir la connaissance de l'occupation et du réseau viaire de la Préhistoire au haut Moyen Âge autour d'Amplepuis.

Une première phase concerne (cf. figure 1) :

- à Amplepuis, les alentours des sites connus du Terrail, de Rochefort, de Rousson, de Mioland et du Pray ;
- à Ronno, le site des Salles ;
- à Valsonne, le site de la Chapelle des Fous.

Il s'agit de reprendre les recherches en compilant les archives (rapports et carnets de fouille, inventaire du mobilier et dessins) et en étudiant le mobilier encore accessible et bien identifié, quand cela n'a pas été fait ou quand les documents correspondants ont été perdus.

Ces études sont complétées et enrichies par des opérations de prospection pédestre étalées sur plusieurs années pour repérer de nouveaux sites et revisiter les sites mentionnés ci-dessus, pour en affiner la superficie et recueillir du mobilier permettant d'en élargir la chronologie. L'opération bénéficie également de survols aériens dans le cadre du projet dirigé par Peter LEATHER ayant pour objet l'étude des voies romaines Lyon-Vienne et Lyon-Roanne, auquel participe l'auteur de la présente demande.

Pour 2020, l'objectif est de cibler les prospections dans la zone entourée de tirets rouges dans les figures 1 et 2. Il concerne quatre lots de parcelles situées aux alentours des sites du Terrail, de Rousson, de Rochefort et de Pimpia, sans s'interdire d'intervenir sur d'autres parcelles de la zone globale selon opportunité.

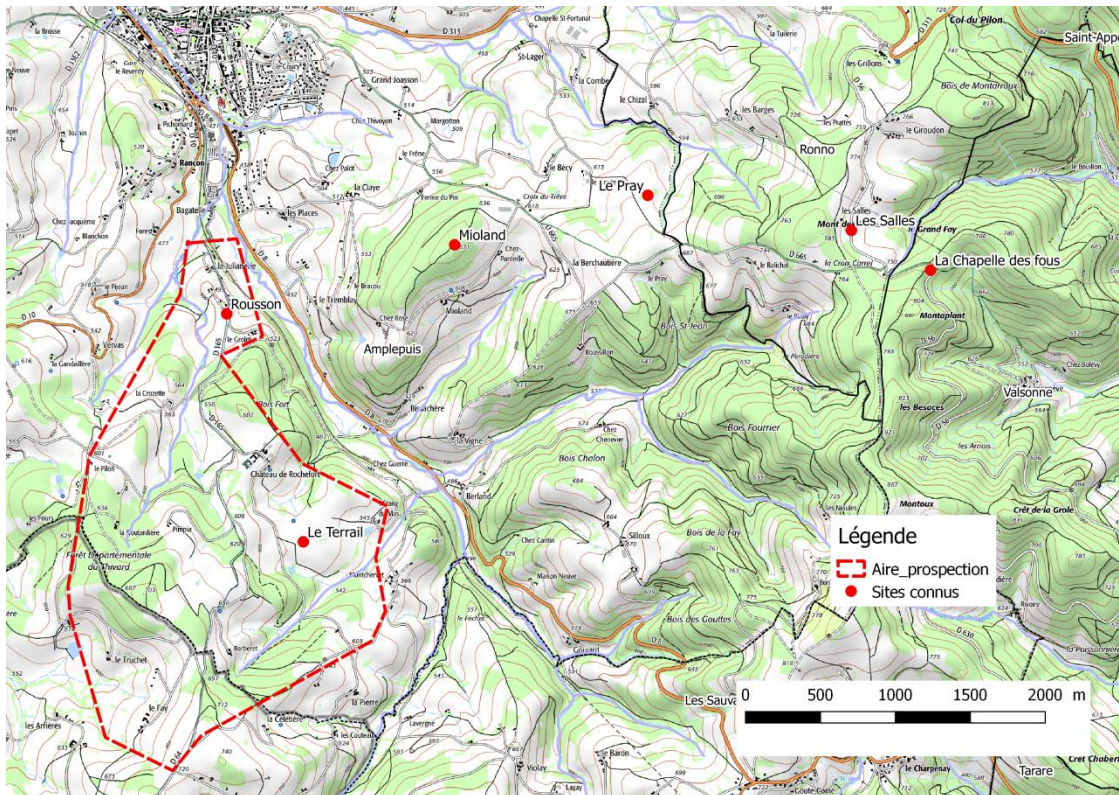


Figure 1: sites aux alentours d'Amplepuis objets de l'étude et zone cible pour 2020

1.2 Contexte géographique

La figure 2 précise les zones cibles prévues en 2020.

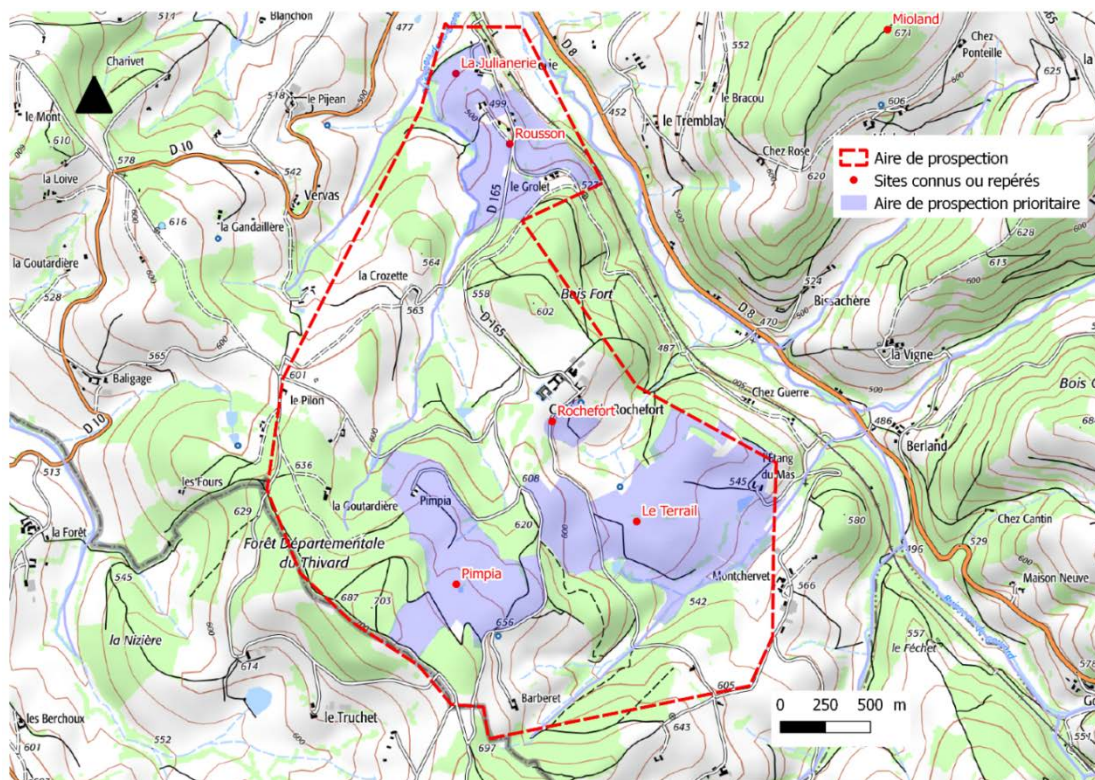


Figure 2 : aire de prospection avec les quatre zones prioritaires

1.3 Contexte géologique

Les quatre aires de la figure 2 se trouvent sur une zone de tufs anthracifères du Viséen supérieur, et plus précisément d'ignimbrite « tuf Picard ».

2 Les prospections réalisées en 2020

2.1 Méthode de prospection

Les prospections sont menées, avec l'autorisation des propriétaires et des exploitants, une fois les terrains labourés et si possible hersés, les périodes privilégiées sont ainsi le printemps et l'automne. Il est à noter que l'ensemencement des cultures se fait de nos jours dans un délai très court après les labours, voire après un simple griffage comme cela a été systématiquement le cas pour cette année.

Le terrain est parcouru par les prospecteurs en ligne répartis tous les dix mètres voire moins si la concentration de mobilier nécessite un maillage plus fin. Les objets recueillis sont conditionnés dans un sac propre à chaque traversée. Une fois qu'un site est suspecté, son pourtour est relevé par GPS et la prospection se fait en maille plus serrée. La localisation des artefacts importants est faite par GPS.

Les tessons de céramique sont prélevés à l'exception de ceux qui, manifestement, ne rentrent pas dans la fourchette chronologique concernée. Les *tegulae* et *imbrices* de taille significative sont recueillis et comptés mais seuls les fragments de tuiles avec rebord sont conservés.

Les objets métalliques sont prélevés ainsi que les tessons de verre et les outils lithiques tels que ceux fabriqués en silex.

La céramique est étudiée selon la méthode de classement par famille : amphore, céramique fine - sigillée, peinte, *terra nigra*, campanienne, métallescente -, céramique commune développée selon la couleur de la paroi extérieure (claire et rouge pour la cuisson oxydante, grise pour la cuisson réductrice) et le mode de fabrication (tournée ou non), selon la typologie retenue dans l'ACR « Céramique de cuisine » (cf. bibliographie).

2.2 Résultats des prospections

Nous présentons, site par site le bilan des prospections accompagné de l'historique des recherches le concernant.

Les restrictions sanitaires liées à la pandémie Covid-19 ont rendu impossibles les prospections du printemps ainsi que celles que nous aurions pu entreprendre début novembre. Pour respecter les mesures barrières, nous avons limité l'équipe à 4 personnes maximum.

Le deuxième confinement ne nous a pas permis, d'une part, de travailler en équipe pour l'étude du lot de tessons de céramique et, d'autre part, de consulter ouvrages ou spécialistes au fait de la typologie des céramiques d'époque laténienne propres à ce territoire. Nous avons

ainsi limité nos références aux ouvrages accessibles sur internet ou en notre possession.

Avant de présenter le résultat de nos prospections, il convient de signaler les fiches découvertes rassemblées par B. Dubuis dans trois documents adressés au SRA¹. Nous n'avons pas reconnu ces sites dans les éléments de la carte archéologiques qui nous ont été aimablement transmis par le SRA. Nous en avons eu connaissance suite à un contact avec B. Dubuis, notamment à propos des lots de céramique étudiés par C. Lemaistre (cf. *infra*). A cette occasion, il nous a demandé d'attirer l'attention du SRA sur ces documents qui n'ont peut-être encore été exploités et a prévu de nous transmettre, début 2021, le mobilier recueilli lorsque la situation sanitaire le permettra.

3 Le Terrail

3.1 Historique des recherches

Le site du Terrail se trouve à 600 m environ au sud du château de Rochefort au bord d'un chemin emprunté au Moyen Âge pour relier Lyon à Roanne (CAG 69/1, p.126).

Le site a été découvert par Paul de Varax, propriétaire du terrain, en 1889. Il entreprit des sondages et mis au jour, de 1891 à 1894, les quatre côtés d'un enclos fossoyé quadrangulaire (84x70x90x73 m) qu'il interpréta comme un oppidum avec un puit à l'intérieur dans lequel il trouva une monnaie d'argent de Marseille et de la poterie gauloise. La fouille n'a été décrite que dans ses ouvrages sur l'histoire d'Amplepuis. Sa famille a légué la plus grande partie du mobilier, datable de La Tène, aux Facultés Catholiques de Lyon. Peu après (1900 à 1903), Alamartine repris des fouilles sans les publier mais le mobilier mis au jour a été conservé dans la collection Guesdon. Il faut attendre 1963/1965 pour que de nouvelles recherches soient entreprises par Robert Périchon, professeur à l'université de Lyon, qui retrouve l'enclos avec une quantité considérable de céramiques gauloises et d'importation telle que la campanienne A accompagnée d'un grand nombre d'amphores italiques Dressel 1A témoignant d'échanges avec le monde méditerranéen. Ces fouilles et le mobilier correspondant ont été publiés en 1985². A. Périchon interprète le site comme un lieu de culte et considère que sa période d'occupation couvrirait largement la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.³ Il étudie et publie le mobilier trouvé lors de ses fouilles et, également celui mis au jour par de Varax conservé aux Facultés Catholiques de Lyon.

Bien qu'abandonné au milieu du I^{er} s. av. J.-C. suite à un probable incendie (charbons de bois dans le comblement du fossé pouvant provenir de la combustion d'une palissade intérieure⁴), Périchon postule que le site a été occupé à l'époque romaine car P. de Varax avait remarqué des tuiles à rebord ainsi qu'un four de tuilier. L'endroit a été occupé au Néolithique, la collection d'objets de cette époque trouvés sur le plateau de Rochefort est publiée en 1958 par Périchon⁵.

Enfin, Bastien Dubuis a publié, dans un article en 2016⁶, une photographie aérienne montrant l'enclos à cheval sur les parcelles 72, 80 et 82 ce qui est confirmé par les photographies aériennes du site de l'IGN prises en 1960 et en 2013 (cf. figures 4 et 5). Il a revisité les parcelles

¹ DUBUIS 2010, DUBUIS 2011a et DUBUIS 2013.

² PERICHON, JACQUET 1985.

³ PERICHON, JACQUET 1985, p. 68 et. 87-89.

⁴ PERICHON, JACQUET 1985, p. 156.

⁵ PERICHON, JACQUET 1985, p. 101-105 et pl. 135-137.

⁶ DUBUIS 2016, p. 25, fig. 3

du site (cf. *supra*) et confié le mobilier laténien pour étude à Cindy Lemaistre dans le cadre d'un mémoire de master 2 à l'Université Lumière Lyon 2. En s'appuyant sur ces nouvelles données, B. Dubuis complète le plan⁷ du site en y incorporant les aires ayant livré des tessons d'amphores hors de l'enclos⁸. L'hypothèse d'un site cultuel ne lui semble pas convaincante, il propose d'y voir un site rural de fort statut⁹ situé à proximité de voies interrégionales commerciales importantes.

3.2 Les prospections 2020.

La topographie du lieu est présentée dans la figure 3.

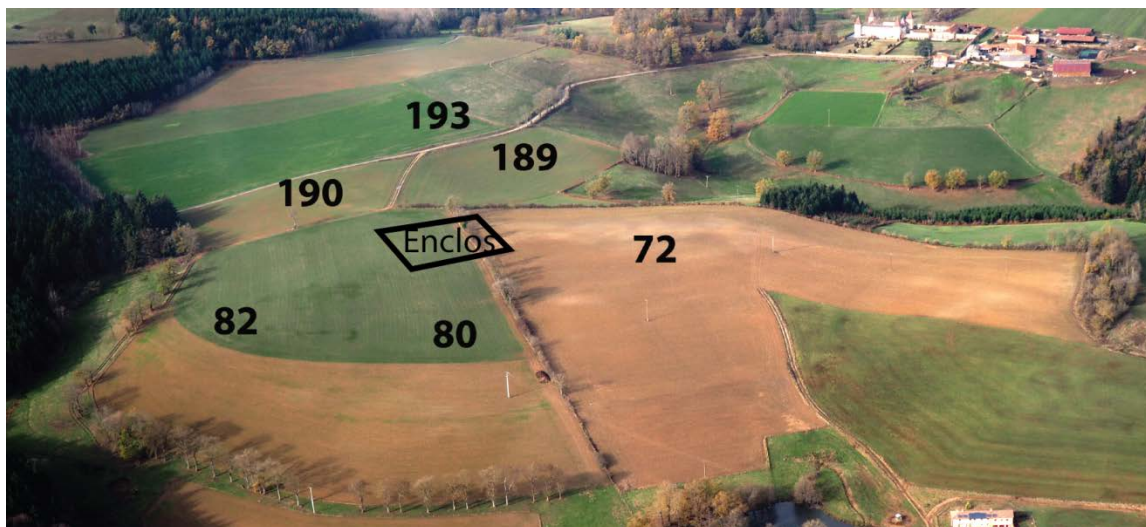


Figure 3 : vue aérienne du Terrail avec n° parcelles et emplacement enclos (cliché J. Lassus)



Figure 4 : enclos en 1960

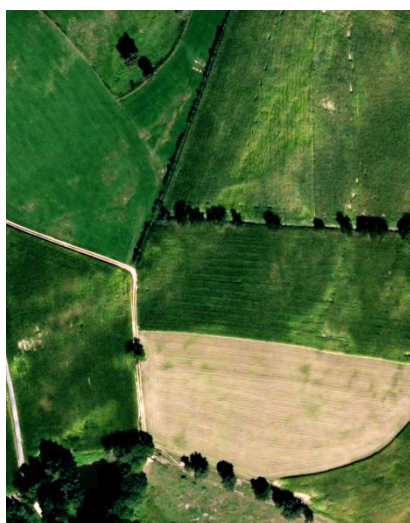


Figure 5 : enclos en 2013

Le résultat des prospections est présenté synthétiquement par la figure 6.

Un premier passage qui a eu lieu en août par temps très sec sur des terrains simplement griffés, a été complété début septembre, par une autre visite, après une pluie, limitée aux concentrations repérées la première fois.

Il est désormais acquis qu'il n'y a aucune structure proche de l'enclos côté est et nord-est. En revanche, la présence de tesson d'amphore, de *tegulae* et de tessons de céramique de cuisine témoigne de l'existence d'un établissement couvert pourvu d'un certain confort aux nord-ouest et à l'ouest du site.

⁷ DUBUIS 2011, p. 37.

⁸ DUBUIS 2011 p. 42.

⁹ DUBUIS 2011, p. 44

Dans les parcelles 72, 80 et 82 qui contiennent l'enclos, les tessons d'amphore suivent le bord de celui-ci, certains d'entre eux ont peut-être été rejetés par DeVarax ou Périchon lors de leurs interventions.



Figure 6 : localisation du mobilier significatif recueilli au Terrail en 2020

Nous présentons ci-après le mobilier céramique et TCA parcelle par parcelle. Nos découvertes complètent les informations transmises au SRA par B. Dubuis (cf. *supra*), à l'exception d'une concentration dans la parcelle 190, inédite à notre connaissance. Il convient de noter que la plupart des bords sont limités à la lèvre sans un départ de panse sur lesquelles existent fréquemment des décorations permettant de reconnaître le type du vase concerné.

La figure 6, visant à montrer l'étendue de toutes les parcelles prospectées, est complétée par la figure 8 qui en présente une vue plus rapprochée.

3.3 Parcelles 80 et 82

Ce sont les parcelles qui ont livré le plus de tessons d'amphore malgré les conditions difficiles. Cela provient essentiellement du fait que ce sont elles qui contiennent la plus grande partie de l'enclos. Il est également à noter que l'ensemble des sondages de Périchon y ont été réalisés¹⁰. Les emplacements de ces derniers sont peut-être mal positionnés car le plan du fossé produit dans son ouvrage est incorrect, nous ne les avons pas inclus dans nos schémas en conséquence.

Nous regroupons le mobilier des deux parcelles car leur limite sur le terrain n'est plus visible, le

¹⁰ Périchon 1985, p. 12 et 16.

chemin d'accès au transformateur mentionné par Périchon n'existant plus¹¹.

La répartition du mobilier céramique est donnée dans le tableau 1 et les dessins dans les planches I et II, où chaque artefact est identifié ci-après par « planche_n° », exemple I_1. Il convient de se reporter à la figure 8 pour la localisation du mobilier significatif.

Famille/catégorie	NMI	% NMI	NR	% NR
Amphore	12	52%	156	69%
ITA	10	43%	130	58%
ITA-Campanie	1	4%	17	8%
ITA-Étrurie	1	4%	9	4%
Céramique Fine	2	9%	2	1%
Campanienne A	1	4%	1	0%
Peinte	1	4%	1	0%
Céramique Commune	9	39%	67	30%
Claire	1	4%	7	3%
Tournée grise	2	9%	10	4%
Non tournée grise	2	9%	18	8%
Tournée rouge	2	9%	10	4%
Non tournée rouge	1	4%	20	9%
Dolium	1	4%	2	1%
Jeton			1	
Total général	23	100%	226	100%

Tableau 1 : répartition par famille et catégorie du mobilier céramique des parcelles 80 et 82

Les deux parcelles ont livré 226 tessons dont 23 individus

Les amphores, provenant toutes d'Italie, arrivent en tête avec 156 tessons soit 69 % du total et 12 individus soit 52 % du total. Parmi les individus, on décompte 2 amphores gréco-italiques de transition (II_27 et 28), 9 amphores D1A (I_1/3/4/11/17/18/20/21/25 et 1 amphore D1B (I_29).

Parmi les autres tessons, il y a 19 anses de D1A, 4 de D1B et 3 de forme indéterminée car un de leur bord étant cassé, on ne peut pas en mesurer la largeur. À cela s'ajoutent deux pieds, 1 d'une D1A de Campanie en bouton (I_9) et 1 possible fragment de pied non dessiné. 116 panses sont, par nature, de forme indéterminée mais leurs pâtes montrent leur origine italienne. 8 % des tessons proviennent de Campanie (pyroxène) et 4 % des tessons présentent les nodules blancs typiques de l'Étrurie.

La céramique fine est représentée par 2 individus (9 % du total des NMI et 1 % du nombre de restes). Il s'agit d'un bol Lamb. 31 de céramique campanienne A à engobe noir brillant et pâte orangée (\$_16) et 1 tout petit tesson de bol de Roanne (\$_17) de diamètre indéterminé.

La céramique commune totalise 67 tessons (30 % du total) dont 9 individus (39 % du total). Parmi les 9 individus, on trouve 1 pot à lèvre évasée allongée en commune claire (II_3), une jatte à bord rentrant en commune rouge non tournée à pâte grossière (II_5), un couvercle à lèvre simple en commune tournée rouge (II_7), un petit vase à lèvre plate (II_9) de la même catégorie, une jatte ou écuelle à bord rentrant en tournée grise (II_11), un petit récipient à lèvre simple en non tournée grise

¹¹ *Ibidem*

(FAC, II_14) et un *dolium* (II_15). Deux individus, un plat à bord droit avec 2 stries (II_19) et un bouton de préhension (II_21), sont peut-être attribuables à une période plus tardive (haut Moyen-Âge ?). Parmi les fonds, anses et panses présentées par catégorie dans la planche II, le tessons le plus intéressant est le n° II_12, une panse avec des cercles comme décor à l'intérieur typiquement protohistorique. Ce lot de céramique à majorité laténienne, prouve l'existence d'une activité culinaire à proximité de l'enclos vers l'ouest (cf. fig. 8).

Les deux parcelles ont livré 5 *tegulae* dans les 4 premiers rangs de prospection en partant de la limite avec la parcelle 190 en allant vers l'est, soit une distance de 70 mètres. Les profils de celles qui ne sont pas trop érodées sont donnés dans la planche II (Tx). Les mesures sont fiables pour les T1 et T2, pour les autres, nous avons supposé que la cassure se situe au niveau de l'amorce de la tuile.

Unité cm sauf gorge	Rang	Type	Datation proposée Av. J.-C.	Hauteur rebord	Épaisseur rebord	Épaisseur tuile	Profondeur gorge (mm)	Arrondi rebord
80_T1	RG3			4,6	2,8	2,3		2
80_T2	RG3	B1	90/60 av.	4,5	3,2	2,5	0,5	1
80_T3	RG2			4,7	3,3	2,3		Ind
80_T4	RG1	A2	120/90 av.	6,1	3,5	3,2		1
80_T5	RG4	A1	150/120 av.	4,3	2,25	2,5		1,4

Tableau 2 : métrologie des *tegulae* des parcelles 80 et 82

Le site étant laténien, il nous paraît intéressant de comparer les caractéristiques de ces *tegulae*, présentées dans le tableau 2, avec les critères retenus par B. Clément pour dater ce type de matériel¹² d'époque tardo-républicaine (arrondi du rebord et profondeur de la gorge).

La première a un arrondi hors gabarit¹³, la suivante relève du type B1 (90/60 av. J.-C.), la troisième est trop abîmée pour cette mesure, la quatrième relève du type A2 (120/90 av. J.-C.) et la cinquième a un arrondi légèrement supérieur au type A1 (150//120 av. J.-C.). Les autres tuiles ne peuvent pas être associées à cette recherche. Ces datations semblent cohérentes avec l'existence d'amphores gréco-italiques de transition (milieu du II^e s. av. J.-C.). Il est ainsi possible d'envisager que des tuiles romaines aient été présentes au Terrail dès la seconde moitié du II^e s. av. J.-C, si les critères retenus par B. Clément restent valables pour le Haut-Beaujolais.

Il convient de noter que deux petits fragments de meule (59 gr. et 11,9 gr.) ont été trouvés dans la même aire que pour les *tegulae*.

Sur ces deux parcelles, B. Dubuis a recueilli et fait étudier par C.Lemaistre¹⁴, 134 tessons de céramique commune et fine laténienne dont 12 individus pas toujours identifiables et 84 tessons d'amphore dont 3 lèvres ont pu être identifiées comme étant des D1A de transition.

¹² CLEMENT 2013, p. 87.

¹³ Cf. la réserve exprimée par B.CLEMENT sur la régularité de l'arrondi (CLEMENT 2013, p. 88).

¹⁴ LEMAISTRE 2014, p.112 et p. 119.

3.4 Parcelle 72

Cette parcelle a été prospectée les mêmes jours que les précédentes avec les mêmes conditions de visibilité. Elle contient la partie nord de l'enclos.

Le tableau 3 donne la répartition des tessons de céramique recueillis dans cette parcelle, il convient de se reporter à la figure 8 pour la localisation des principaux artefacts et à la planche III pour leur dessin.

Famille/catégorie	NMI	% NMI	NR	% NR
Amphore	4	57%	32	62%
ITA	3	43%	18	35%
ITA-Campanie	1	14%	12	23%
ITA-Étrurie		0%	1	2%
Indéterminée		0%	1	2%
Céramique Commune	3	43%	20	38%
Grise fine	1	14%	1	2%
Tournée grise	1	14%	7	13%
Non tournée grise		0%	2	4%
Tournée rouge	1	14%	1	2%
Non tournée rouge		0%	9	17%
Total général	7	100%	52	100%

Tableau 3 : répartition par famille/catégorie du mobilier céramique recueilli dans la parcelle 72

Comme pour les parcelles 80/82, la parcelle a livré plus de tessons d'amphore que de céramique commune, cette famille comprend 32 restes (62 % du total) dont 4 individus (57 % du total), il s'agit de 4 bords de D1A (III_1, 2, 10 et 11). Un pied cylindrique de D1A campanienne est à signaler (III_3). Parmi les 4 anses d'amphore trouvées, une, de couleur claire recueillie à 70 m. au nord de l'enclos, est d'origine indéterminée et une autre est une D1A de transition (III_6). Il convient de noter que 23 % des tessons proviennent de Campanie, 1 seul comporte les nodules blancs typiques de l'Étrurie.

Les 20 tessons restant concernent la céramique commune (38 % du total) dont 3 NMI. On décompte 1 assiette fine micacée, imitation de Lamboglia 5/7 (III_14) présente dès le I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à la fin de l'horizon 8 (70 ap. J.-C.) à Roanne¹⁵, 1 couvercle en tournée grise (III_13), et un plat en tournée rouge dont le diamètre ne peut être déterminé (III_15). Anses et fonds sans caractéristique particulière complètent ce lot de céramique commune (cf. pl. III). L'activité culinaire à proximité de l'enclos concernerait plutôt la parcelle 80.

Deux *tegulae* ont été trouvées à l'entrée du champ (limites parcelle 80 et 189, cf. figure 8) dont 1 seule, sans gorge, présente des caractéristiques mesurables (planche III_T1). Son rebord a pour hauteur 4,7 cm, la largeur de ce dernier est de 2,8 cm, avec un arrondi de 0,6 cm, ces mesures ne correspondent pas exactement avec un type défini par B. Clément¹⁶ mais elles se rapprochent du type B1, datable de 90 à 60 av. J.-C. Une même hypothèse que pour les parcelles 80/82 peut être faite concernant la possibilité d'apparition précoce de tuiles romaines au Terrail pour cette parcelle.

¹⁵ GENIN, LAVENDHOMME 1997, p. 133.

¹⁶ Déjà cité *supra*.

B.Dubuis¹⁷ signale la présence de 8 tessons de céramique et 30 tessons d'amphore à pâte rouge non identifiables observés lors d'un passage sur le terrain après culture¹⁸.

3.5 Mobilier lithique des parcelles 72, 80 et 82

Nous donnons ci-après les résultats d'une analyse de ce type de mobilier ramassé avant et pendant les prospections 2020.



* cf. M. Philibert dans Périchon 1985, p. 101.

Figure 7 : mobilier lithique des parcelles 72, 80 et 82

Le bruit de fond de silex du territoire environnant est bien présent au Terrail, un atelier de fabrication de haches polies est envisagé dans l'ouvrage de Périchon (cf. réf dans la figure).

3.6 Parcelle 190

Malgré les mauvaises conditions de prospection (cf. *supra*), nous avons pu mettre en évidence une concentration inédite de tesson d'amphores italiques et de *tegulae* dans la partie nord du terrain sur 30 mètres vers l'est. Se reporter à la figure 8 pour la localisation des principaux artefacts. Ce § fait office, en conséquence de **fiche de découverte pour cette parcelle (X = 803670, Y = 6538843, surface site dans la parcelle = 2 000 m², implantation dans figure 8).**

Le tableau 4 et la planche IV donne la composition du lot de céramique et de *tegulae* recueilli dans la parcelle 190.

A ces tessons, s'ajoute un jeton (IV_3) cassé en deux et un probable fond de bouteille bleutée

¹⁷ DUBUIS 2011a, p. 10.

¹⁸ Mobilier non étudié par C. Lemaistre à notre connaissance.

(IV_8) de type Isings 50/51 (2^{ème} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.) avec une inclusion blanche et des bulles.

Famille/catégorie	NMI	% NMI	NR	% NR
Amphore	1	25%	6	32%
ITA			2	11%
ITA-Campanie	1	25%	4	21%
Céramique Commune	3	75%	13	68%
Claire			1	5%
Tournée grise	1	25%	1	5%
Non tournée grise	1	25%	6	32%
Tournée rouge			4	21%
Non tournée rouge	1	25%	1	5%
Total général	4	100%	19	100%

Tableau 4 : répartition du mobilier céramique de la parcelle 190 par famille/catégorie

Le nombre de tessons est modeste en comparaison des autres parcelles du site (cf. *supra* et *infra*).

Les amphores ne sont pas ici majoritaires avec 6 tessons (32 % du total) dont 1 seul individu limité au sommet d'une lèvre de D1A campanienne (IV_1), région d'origine majoritaire. Un pied de D1 de même origine (IV_1) est recensé, auquel s'ajoutent 4 panses.

La céramique commune domine le lot avec 13 tessons (68 % du total) dont 3 individus (75 % du total). Un couvercle en tournée grise avec une petite moulure est recensé ainsi qu'une jatte à bord rentrant en non tournée rouge à pâte grossière et un plat à lèvre plate en tournée grise dont la période de production reste à préciser.

Un lot de 21 fragments de *tegulae*, souvent érodés, ont été recueillis. Leur profil est présenté dans la planche IV (Tx) et leurs caractéristiques dans le tableau 5. À noter qu'il ne reste de la *tegula* T17 que l'encoche arrière. Nous pouvons proposer une datation¹⁹ à partir de l'arrondi et de la profondeur de l'encoche pour 6 d'entre elles (cf. tableau 5). 3 relèvent du type B1 (90/60 av. J.-C.), 2 du type B2 (60/30 av. J.-C.) et 1 du type A1 (150/120) avec un arrondi de 1,4 cm. supérieur au gabarit le plus élevé du référentiel (cf. *supra*). Toutes les tuiles sont situées à moins de 30 mètres de la route qui longe la parcelle à l'ouest, à l'exception de la T19 trouvée près du virage du chemin à la limite de la parcelle 80 (cf. fig. 8). Nous faisons la même constatation que pour les parcelles précédentes concernant la présence précoce de tuile romaine.

Il est probable que cette petite concentration soit la partie orientale de celle recensée par B. Dubuis²⁰ dans la parcelle 193 de l'autre côté de la route. Pour la parcelle 193, C.Lemaistre²¹ a recensé 63 tessons de céramique commune laténienne dont 6 individus, 18 tessons de céramique fine laténienne dont 2 individus et 54 tessons d'amphores dont 4 individus. Les deux lèvres d'amphore identifiables relèvent du type D1A de transition. Des *tegulae* sont signalées pour la période gallo-romaine. Il n'est pas fait de mention de la présence de mobilier céramique ou

¹⁹ Selon méthode CLEMENT 2013, p. 87.

²⁰ DUBUIS 2011a, p. 8.

²¹ C. LEMAISTRE 2014, p. 121.

TCA dans cette parcelle 190 dans le mémoire de C. Lemaistre.

Unité cm sauf gorge	Parcelle	Rang	Type	Hauteur rebord	Largeur rebord	Arrondi rebord	Épaisseur tuile	Profondeur gorge (mm)	Type encoche avant	Décro- chage	Emplct/ prof. encoche
T1	190	RG1	B1	5,5	3	0,8	3,3	0,5		0,2	Avg/5
T2	190	RG1			3	ind					
T3	190	RG1				ind	3,5	0,5			
T4	190	RG1				ind	2,78	1			
T5	190	RG1		5	3,4	0,8	2,7				
T6	190	RG1	B1	4,8	2	0,9	3,1				
T7	190	RG1				ind	2,6	0,5			
T15	190	RG1	B1	4,5	2,9	0,9	2,6	0,5			
T16	190	RG2			2,6	ind	3,4	2,5			
T17	190	RG2			1,5	ind	2,7				Ard/>3
T37	190	RG2		3,1	2	ind	2,5		triangle	0	Avg>2,9
T38	190	RG2			2,5	ind					
T18	190	RG3				ind					
T19	190	RG7	B2	5,3	1,9	0,7	3	1		0	Avg>3
T20	190	RG2		4,8	2,8	ind	2,5				
T21	190	RG2		4,2	2,8	1,1	2,9	1	triangle	0	Avg>4
T22	190	RG2	A1	5,7	4,5	1,4	4,2		droite	0,2	Avg>1,5
T23	190	RG2		4,7	2,4	0,6	3,2				
T24	190	RG2		4,9	2,4	0,9	3,3	3			
T25	190	RG2	B2	4,8	3	1	3	2			
T26	190	RG2		3,9	2,5	ind	2				

Tableau 5: métrologie des *tegulae* recueillies dans la parcelle 190.

3.7 Parcelle 189

La parcelle 189 a livré 75 tessons dont 9 individus présentés dans le tableau 6, voir aussi la figure 8 et la planche V.

C'est la céramique commune qui domine avec 46 tessons (62 % du total) dont 7 individus (88 % du total). En ce qui concerne la commune claire (4 NR et 1 NMI), on décompte un plat à lèvre plate à pâte mi-fine (V_11), une anse mi-fine avec un engobe micacé (V_10) et une autre à pâte grossière et engobe blanc micacé (V_9). Une panse de commune grise fine est présente, un pot à bord convergent à pâte gris clair très fine (V_12) pourrait relever du type KAOL A15 du DICOCER²² (-10 av./20 ap. J.-C.) dans la mesure où l'orientation retenue est correcte malgré la petite taille du tesson. À ces deux exemplaires particuliers, il convient d'ajouter les 30 tessons de commune non tournée rouge (41 % du total) dont 2 individus (33 % du total). Il s'agit d'une jatte à bord rentrant moulurée à pâte fine dégraissée micacée (V_6) et d'un pot à bord droit à pâte mi-fine (V_7) complétés par deux anses (V_8 et 16). Vient ensuite, en commune tournée rouge, une écuelle à bord rentrant à pâte

²² DICOCER LATTARA 6, p. 490.

brune micacée (V_17) accompagnée de deux anses (V_18 et 19). Une jatte à lèvre épaissie digitée en céramique non tournée grise (V_15) et un couvercle en tournée grise à pâte fine micacée (V_13) complètent le lot qui semble bien représentatif de La Tène.

Les amphores sont représentées par 28 tessons (13 % du total) dont 1 individu (13 % du total, il s'agit d'une D1A campanienne (V_2). Un pied en bouton (V_1) du même type d'amphore est recensé ainsi d'ailleurs qu'un supposé fragment de pied d'amphore italique (V_15). Le modèle D1B italique est représenté par 4 anses (V_3, 4,5 et 14). Le pied V_16, s'il est bien creux, car très érodé, relève d'une amphore D2/4 italique plus tardive mais restant dans la fourchette d'occupation donnée par les céramiques et les autres amphores.

Un jeton (V_20) trouvé en limite est de la parcelle est également recensé.

Famille/catégorie	NMI	% NMI	NR	% NR
Amphore	1	13%	28	38%
ITA		0%	15	20%
ITA-Campanie	1	13%	4	5%
ITA-Etrurie		0%	5	7%
Indéterminée		0%	4	5%
Céramique Commune	7	88%	46	62%
Grise fine		0%	1	1%
KAOL ?	1	13%	1	1%
Claire	1	13%	4	5%
Tournée grise	1	13%	6	8%
Non tournée grise	1	13%	2	3%
Tournée rouge	1	13%	2	3%
Non tournée rouge	2	25%	30	41%
Total général	8	100%	74	100%

Tableau 6 : répartition du mobilier céramique de la parcelle 189 par famille/catégorie

La parcelle a livré 17 fragments de *tegulae* avec rebord présentés dans le tableau 7. Les profils sont fournis dans la planche VI. Nous pouvons proposer une datation basée sur la méthode de B.Clément à partir de l'arrondi et de la profondeur de gorge lorsque ceux-ci sont mesurables pour 6 tuiles de la liste : T2 et T8 relèvent du type A2 (120/90 av. J.-C.), (T14) du type B1 (90/60 av. J.-C.), (T11) d'une transition entre B1 et B2 (90/30 a. J.-C.), enfin, T3 et T10 du type B2 (60/30 av. J.-C.).

Ceci suggère qu'il y a pu avoir, comme pour les autres parcelles du site, des structures couvertes de tuiles concomitamment à l'apparition des amphores vinaires D1A.

Unité cm sauf gorg e	Parcelle	Rang	Type	Hauteur rebord	Épaisseur rebord	Arrondi rebord	Épaisseur tuile	Profondeur gorge (mm)	Type encoche avant	Emplct et prof. encoche
(T9)	189	RG1 4		4,3	3,5		2,6	2,05		
(T10)	189	RG4		6	4,1		3,3			
T1	189	RG7		4,5	2,6		2,5	1		
(T8)	189	RG8								
(T13)	189	RG6		4,7	3		3,45			
(T14)	189	RG6	B1	5,1	2,5	0,9	2,3	1		
(T11)	189	RG4	B1/ 2	3,7	3,9	0,7	2,15	0,5		
(T12)	189	RG4			2,1		2,6	0,5		Arg/>5,5
T2	189	RG1	A2	4	2,1	1	2,4			
T3	189	RG1	B2	4,3	3,2	0,7	2,4	1,5	Triangl e	Avg
T4	189	RG1			3,2		3			
T5	189	RG2			2,5		2,7			Arg ?
T6	189	RG2					2,8			
T7	189	RG1		4,8	3,95		2,1			
T8	189	RG1	A2	3,6	3	1,1	2,6			
T9	189	RG2		4,9	3,2		3,7			
T10	189	RG2	B2	5,5	2,6	0,8	3,1	1		

Tableau 7 : métrologie des *tegulae* de la parcelle 189

B. Dubuis a confié le mobilier qu'il a recueilli sur cette parcelle²³ à C. Lemaistre qui y a recensé, pour la période laténienne, 54 tessons de céramique commune dont 14 individus, 20 tessons de céramique fine dont 8 individus et 16 tessons d'amphore dont 1 individu très probablement de type gréco-italique.

3.8 Éléments de réflexion sur l'apport des prospections sur la connaissance du site du Terrail et sur les perspectives de recherche

À partir des informations recueillies sur le terrain par B. Dubuis et nous-mêmes, nous pouvons formuler les suggestions suivantes pour l'interprétation du site :

- le site ne se limite pas à l'enclos compte tenu des gisements d'amphore, de céramiques et de *tegulae* au nord-ouest et à l'ouest de celui-ci ;
- la présence de *tegulae* susceptibles d'être datées du milieu du II^e s. à la fin du I^{er} s. av. J.-C. peut suggérer, avec toutes les précautions d'usage, que des bâtiments ont été construits avec ce type de couverture, signe d'une certaine aisance, peut-être à partir du début de son occupation daté par les amphores de transition gréco-italique, d'autres tuiles peuvent

²³ DUBUIS 2010, p. 5.

être plus tardives mais elles ne sont pas en assez bon état pour être datées (manque d'encoche) ;

- l'abondance de céramique de cuisine laténienne suggère la présence d'un habitat ou d'un hébergement avec cuisine ;
- en revanche, s'il n'y a pas d'avancée majeure dans la compréhension du rôle du site, l'hypothèse d'un domaine aristocratique émise par B. Dubuis en 2016²⁴ est cohérente avec le mobilier recueilli et l'existence de bâtiments annexes à l'enclos.

Nous pouvons proposer ainsi une carte du site dans la figure 8. Nous ignorons si les deux aires se rejoignent compte tenu de la présence du chemin qui perturbe les observations. L'aire entourée de traits rouges a une surface de 7,5 ha pour un enclos de 0,6 ha. De telles structures ont été observées en Gaule.

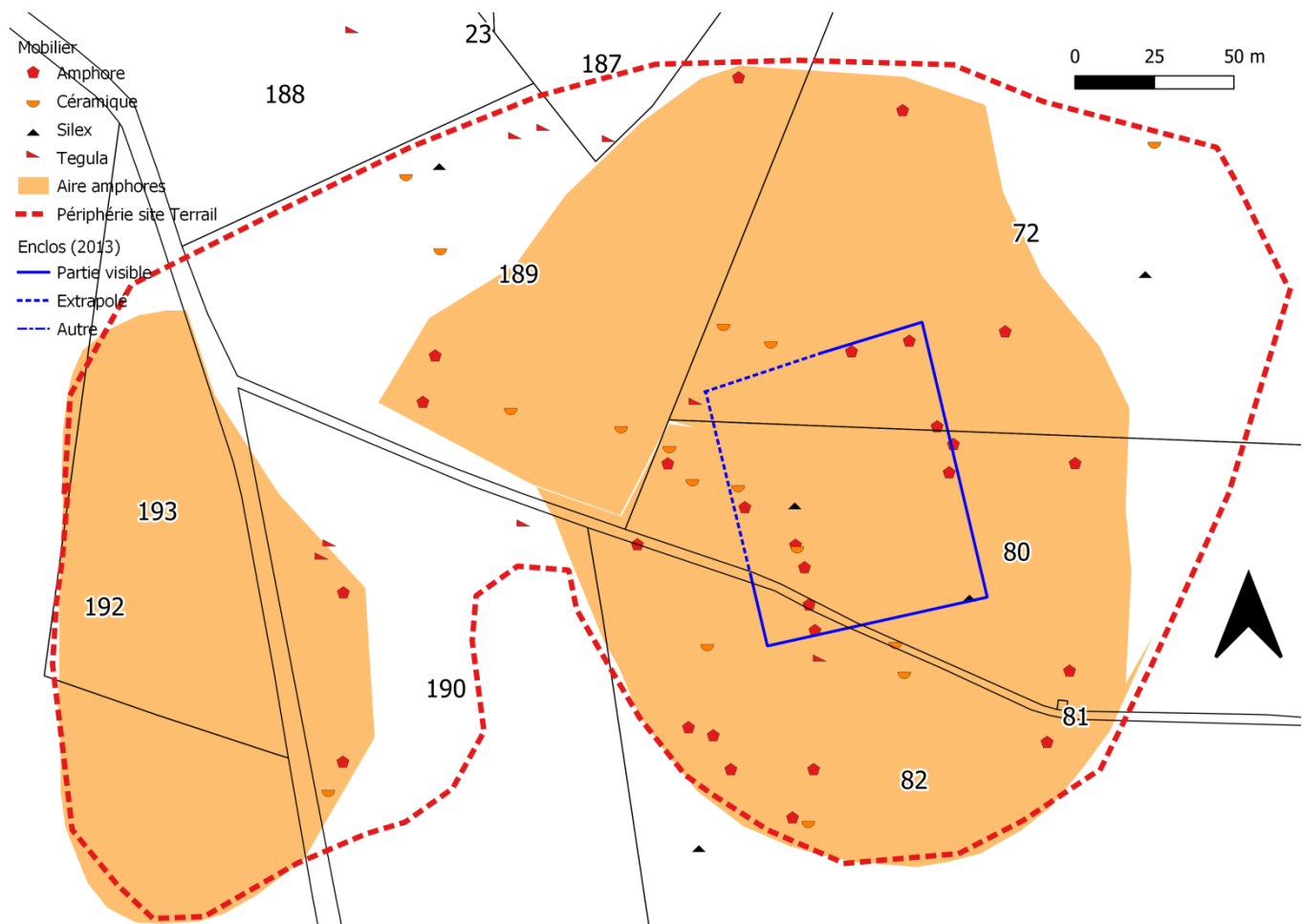


Figure 8 : emprise du site du Terrail proposée

Nous poursuivrons en 2021 et au-delà, nos recherches sur les parcelles du site, dont la 193 pour localiser le mobilier, et celles aux alentours en fonction des cultures. L'utilisation d'un drone serait bien utile avec, si possible, un LIDAR pour détecter les anomalies de terrain dont d'éventuels fossés/enclos. Il est indéniable que pour aller plus loin encore, il faudrait envisager

²⁴ DUBUIS 2016, p. 25.

une fouille de l'intérieur de l'enclos, avec les techniques modernes, pour y rechercher des structures, telles que des trous de poteaux, habituellement non détectées à l'époque des interventions passées. Des sondages après prospection géophysique pourraient être à envisager au niveau des concentrations de tuiles (parcelles 190, 189 et peut-être 193) pour vérifier notre hypothèse d'apparition précoce.

L'exploitation des réserves du musée Thimonnier continuera dès que les conditions sanitaires le permettront, les tessons y sont en bien meilleur état que ceux recueillis sur le terrain cette année.

4 Le site Rousson

4.1 Historique des recherches

La figure 9 montre une vue aérienne de la parcelle prospectée avec l'emplacement du « site Rousson ».



Figure 9 : vue aérienne du site Rousson (cliché J. Lassus)

Le site a été découvert fortuitement au début des années 1980 lors de travaux effectués sur le chemin menant de Rochefort au bourg d'Amplepuis sur le flanc septentrional du plateau de Rochefort.

Le mobilier céramique et amphorique correspondant (collection Patay et musée Thimonnier à Amplepuis) est publié dans l'ouvrage de R. Périchon²⁵ et a fait l'objet d'une étude récente par C. Lemaistre²⁶. La présence d'amphores gréco-italiques de transition est confirmée, diffusées au milieu du II^e s. av. J.-C., le site est peut-être contemporain avec celui du Terrail sur lequel elles sont également attestées. Cette fourchette est compatible avec celle évoquée par B. Dubuis (La Tène D1, voire la Tène D1b).

²⁵ PERICHON 1985.

²⁶ LEMAISTRE 2014, p. 103.

La CAG 69/1 p. 126 signale au lieu-dit la Julianerie, à 350 mètres environ au nord du site Rousson, la découverte de « poteries gauloises d'une richesse décorative extraordinaire » lors de travaux de fondation d'un mur de clôture. Nous n'avons pas encore pu consulter de publication à ce sujet et vérifier sur le terrain. À noter que la localisation du site Rousson dans la base du SRA est trop au sud (vers la Crozette). Les coordonnées Lambert 93 correctes sont **X = 803311,2, Y = 6540419,4**.

B.Dubuis²⁷ a relevé la présence de 4 tessons d'amphore à pâte rouge en 2011 dans la parcelle 132.

4.2 Inventaire du mobilier de la réserve du musée Thimonnier

Cet inventaire a été suspendu par la pandémie Covid-19. Il a déjà permis de retrouver des tessons illustrés dans l'ouvrage de Patay²⁸. La figure 10 donne l'exemple d'un tesson retrouvé et son dessin dans l'ouvrage évoqué. La recherche reprendra le plus rapidement possible.

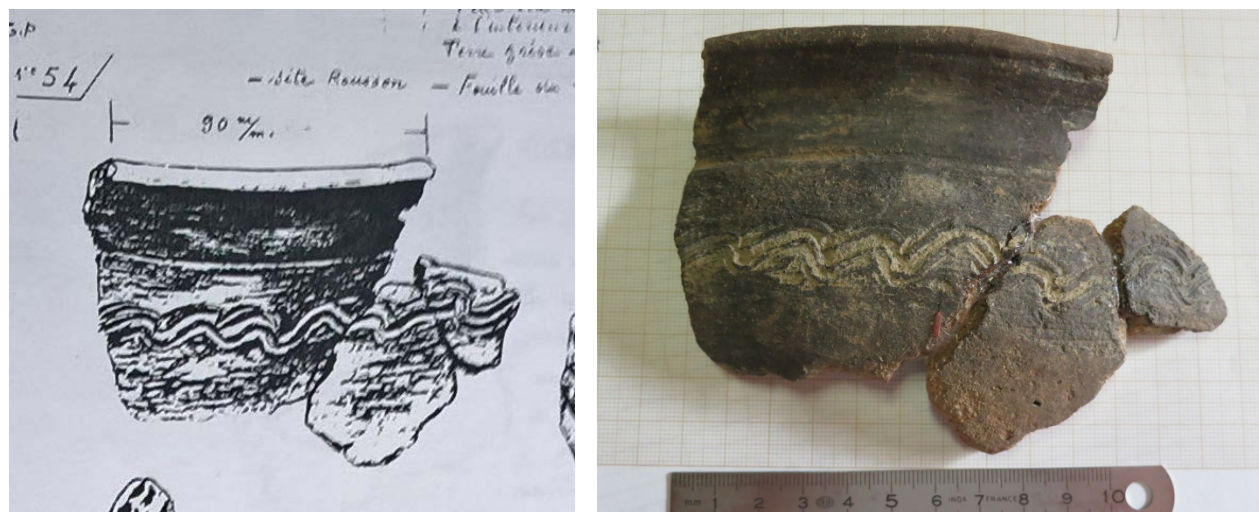


Figure 10: dessin du tesson n° 54 dans PATEY 1985 et photo (J. LASSUS) prise au musée Thimonnier

4.3 La prospection 2020.

Les parcelles 118 et 132 ont été prospectées le 20 octobre après qu'elles aient été griffées.

Le mobilier recueilli à cette occasion est présenté dans le tableau 8 et la planche VII. Il comporte 44 tessons dont 6 individus. Si son existence permet de proposer une aire périphérique au site « Rousson », son effectif est trop faible pour nous éclaircir sur la nature de ce dernier.

La céramique commune vient en tête avec 24 tessons (55 % du total) dont 5 individus (83 % du total). Trois de ces individus sont en tournée grise : un couvercle à lèvre moulurée (VII_11) dont la pâte mi-fine est gris clair, une lèvre de cruche (VII_9) à pâte bien cuite et une marmite ou un plat à lèvre plate (VII_8). Un col de cruche est à signaler (VII_10). Les 2 autres sont en tournée rouge : un pot à lèvre déversée (VII_13), une lèvre éversée d'une cruche ou d'un pichet (VII_14) avec un départ d'anse, deux anses (VII_15 et 17), un fond plat (VII_16) et 3 panses complètent la catégorie. Il n'y a que des panses en non tournée rouge.

²⁷ DUBUIS 2011a, p. 7.

²⁸ FOUILLANT, PATAY 1985, p. 32.

Ce vaisselier suggère la présence d'une structure pourvue d'une cuisine, vraisemblablement lié au « site Rousson » qui jouxte la parcelle au nord-ouest (cf. figures 9 et 11).

Famille/catégorie	NMI	% NMI	NR	% NR
Amphore	1	17%	19	43%
ITA	1	17%	19	43%
Céramique Fine			1	2%
Peinte			1	2%
Céramique Commune	5	83%	24	55%
Tournée grise	3	50%	8	18%
Non tournée grise			1	2%
Tournée rouge	2	33%	7	16%
Non tournée rouge			8	18%
Total général	6	100%	44	100%

Tableau 8 : répartition du mobilier céramique de la parcelle 132 par famille/catégorie

Avec 19 tessons (43 % du total) et 1 individu (17 % du total) suivent les amphores. Le seul NMI est un bord d'amphore italique Dressel 1B, deux anses (VII_3 et 4) relèvent également de ce dernier type en usage entre 70 et 30 av. J.-C. Une anse de D1A (VII_1), 2 anses (VII_5 et 7) et un pied (VII_6) d'amphore italique de type indéterminé complètent la famille. La présence d'amphore D1A et D1B est confirmée dans le mémoire de C. Lemaistre²⁹, mais ce sont des lèvres de gréco-italique de transition qui datent le début d'occupation du site (milieu du II^e s. av. J.-C.).

Une panse de céramique peinte représente la céramique fine, elle est trop petite pour en caractériser le vase.

Deux silex ont été trouvés sur le site (VII_S1 et S2).

Deux fragments de *tegula* ont été recueillis dont un, avec une trace de gorge, est trop érodé pour donner des informations. La seconde a un rebord de hauteur 4 cm et de largeur 3,9 cm sans gorge. Son arrondi de 1,4 cm sort des mesures utilisées pour dater les amphores tardo-républicaines³⁰. Elle se rapproche du type A1 (milieu du II^e s. av. J.-C. en cohérence avec la datation des amphores gréco-italiques).

La figure 11 illustre l'étendue du site avec l'emplacement du « site Rousson » sur plan cadastral. Elle complète la fiche de découverte établie par B. Dubuis (cf. supra).

En 2021 et au-delà, la parcelle 132 et les autres à proximité seront visitées.

À l'aide de photos aériennes et satellites, la recherche d'anomalies tels que des fossés/enclos sera entreprise, les sites laténiens en comportant dans beaucoup de cas.

²⁹ LEMAISTRE 23014, p. 106.

³⁰ CLEMENT 2013, p. 87.



Figure 11 : étendue du site Rousson avec localisation d'artefacts

5 Le site de Pimpia

5.1 Historique des recherches

Ce site, situé à côté d'une petite pièce d'eau, est vraisemblablement celui référencé n° 10 de la CAG 69/1, p. 126 comme non localisé. Il a été redécouvert par B. Dubuis en 2013 et ensuite par Mireille Brouillet. Il correspond bien à l'endroit que Paul de Varax appelle la montagne de Montimbart, cité dans son histoire d'Amplepuis où il dit qu'en creusant une pièce d'eau, on a trouvé des tuiles à rebord et de la céramique qui paraît très ancienne entre les domaines de Barberet et de chez Pimpia.

Bertrand Dubuis³¹ mentionne la présence de silex, d'amphores Dressel 1 et de tessons de céramique communes et fine. Juste au-dessus du site, côté sud-ouest, il mentionne la présence de silex dans la parcelle 40³². Mireille Brouillet a fait la même constatation, nous décrivons ce site sous le nom de « Le Truchet » ci-après. La figure 12 présente ces deux sites.

³¹ DUBUIS 2013, p. 4.

³² DUBUIS 2011a, p. 13.



Figure 12 : vue aérienne des sites de Pimpia et du Truchet (photo J. Lassus)

5.2 Les prospections 2020.

Le site se situe, près d'un petit étang, au sud de la parcelle 35 dont nous avons prospecté une partie (8 ha) par temps très sec, les 23, 24 et 30 septembre, après que le terrain ait été griffé. Les parcelles 36 et 37 sont comprises dans cette aire prospectée.

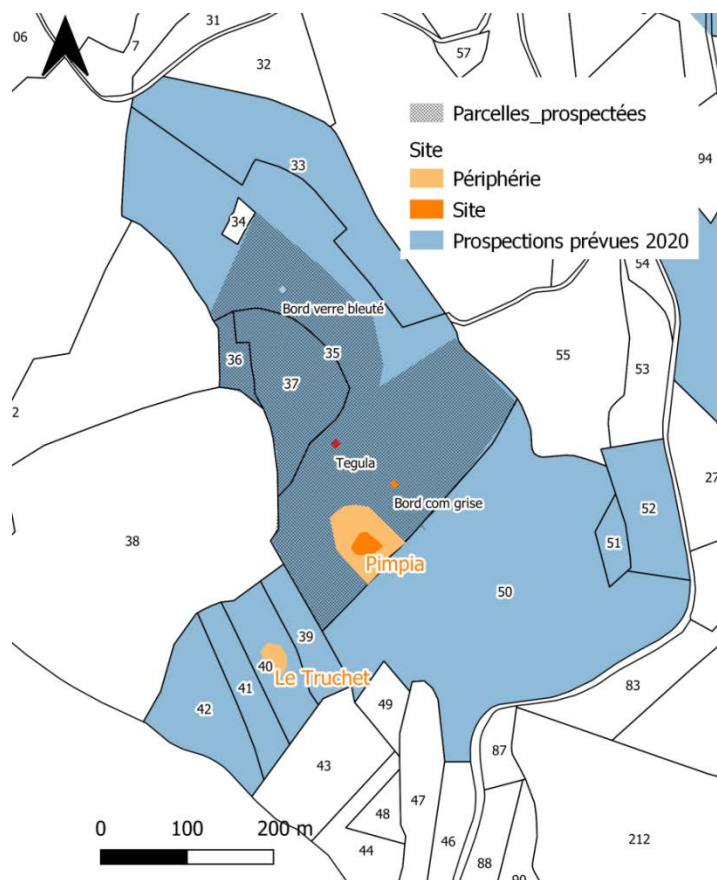


Figure 13 : sites de Pimpia et du Truchet, parcelles prospectées en 2020

La figure 13 montre la surface prospectée, l'étendue du site et de sa périphérie. Elle présente

aussi l'emplacement du site du Truchet qui est évoqué ci-après.

Le site s'étend sur 700 m² avec une périphérie de 0,5 ha.

Le mobilier céramique recueilli est présenté dans le tableau 1. Un de ces tessons a été recueilli à une cinquantaine de mètres au nord-est en dehors du site (cf. figure 13).

Un bord de verre bleuté d'époque indéterminée a été trouvé bien plus au nord du site. Il n'est pas évoqué dans ce rapport.

5.3 Le mobilier céramique du site de Pimpia recueilli en 2020.

Famille/catégorie	NMI	% NMI	NR	% NR
Amphore		0%	3	9%
Bétique		0%	3	9%
Céramique Commune	8	100%	31	91%
Claire		0%	3	9%
Tournée grise	4	50%	4	12%
Non tournée grise		0%	5	15%
Tournée rouge	2	25%	7	21%
Non tournée rouge	2	25%	12	35%
Total général	8	100%	34	100%

Tableau 9 : mobilier céramique recueilli en 2020 sur le site de Pimpia

Les amphores sont représentées par 3 petites panses d'amphore de Bétique dont la forme ne peut être identifiée, elles représentent 9% du total des tessons recueillis.

La céramique commune monopolise 100 % des NMI pour 91 % du nombre de restes.

La céramique tournée grise vient en première position pour le nombre de NMI (4 individus, soit 50 % du total), il s'agit de deux plats à lèvre plate dont une légèrement moulurée (VIII_3 et 4), une marmite à lèvre en poulie (VIII_1) de type 1 recensé à Roanne aux I^{er} et II^e s.³³ et un pot à lèvre déversée (VIII_2) trouvé un peu à l'écart du site vers le nord.

La céramique non tournée grise (15 % des NR) est représentée par 5 panses peu caractéristiques.

La céramique tournée rouge totalise 7 tessons (21 % du total) dont 2 individus (25 % du total). Il s'agit pour ces derniers de deux marmites à lèvre plate moulurée (VIII_5 et 6). Le reste du lot comprend un fond plat à cœur gris (VIII_7), une panse à pâte fine orangée micacée, possible importation du Val de Saône, une panse micacée et une panse avec trace de peignage à cœur gris avec pyroxène (VIII_8).

La céramique non tournée rouge comprend 12 tessons (35 % du total) dont 2 individus (25 % du total). Les deux NMI sont une amphorette ségusiave³⁴ à pâte grossière (VIII_9) et une marmite à bord droit avec un sillon sous la lèvre à pâte grossière micacée (VIII_12). 2 fonds annulaires (VIII_15 et 16), 1 autre fond à engobe orangé micacé (VIII_13) et une panse avec deux stries (VIII_14) complètent la catégorie.

³³ GENIN LAVENDHOMME 1997 p. 136 et pl.14 n° 14.

³⁴ Identifiée par Tony SILVINO que nous remercions vivement.

Dépourvu de céramique fine, le lot recueilli en prospection ne permet pas de proposer une datation précise pour son occupation. En revanche, le mobilier recueilli, après des vrais labours, lors de la découverte du site par Bastien Dubuis et Mireille Brouillet permet mieux d'en appréhender la chronologie.

Le mobilier recueilli par B. Dubuis³⁵, lors d'un passage sur le site en 2013, comprend, outre quelques éclats de silex, des tessons d'amphore italiques vinaires Dressel 1 et de céramique gallo-romaine à pâte fine ou commune.

L'autre lot comprend 60 tessons (dont les 7 évoqués ci-dessous) dont 23 NMI (dont les 5 évoqués ci-dessous). La présentation complète de ce lot sera couplée avec le précédent dans le rapport 2021. Les types de céramiques correspondent à ceux habituellement présents sur les sites gallo-romains. Nous en présentons cependant quelques éléments datables ci-après. Il s'agit de :

- 3 bols de Roanne, ayant pratiquement perdu leur engobe, datables entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et le règne de Claude (IX _3) ;
- 2 panses décorées de coupe DRAG 37 (IX _4 et 5) ayant eux aussi perdu une grande partie de leur engobe grésé. La pâte, beige orangée, est caractéristique de Lezoux. Les poinçons du tesson IX _5, peu lisibles, contenus dans des métopes séparées les unes des autres par des lignes perlées ou des festons, permettent une datation du II^e s. Nous interprétons les figures de la façon suivante : au centre un Atlante type Os. 1207 (période Trajan-Antonine³⁶), dans la métope de droite, dans un feston, un oiseau regardant derrière lui type Os. 2250 à 2252 (également de période Antonine³⁷), une plante trifoliée en bas à gauche, une possible guirlande trifoliée en bas à droite et la figure juste au-dessus de cette dernière pourrait être un animal à crinière type lion. Le second tesson (IX _4) comporte une plante trifoliée et, peut-être, la jambe d'un personnage.
- Un mortier à lèvre à bandeau (IX _2) présent à Roanne dans les horizons 5 à 8³⁸ (50 av à 70 ap. J.-C.) ;
- Un bord d'amphore D1A (IX _1) suggérant un début d'occupation au plus tôt en 130 av. J.-C.

Notre mobilier 2020 complète celui mentionné, par B. Dubuis avec dessins, dans sa fiche de découverte.

5.4 Étude des *tegulae* trouvées sur le site de Pimpia

Le tableau 3³⁹ donne les caractéristiques des fragments de *tegulae* souvent très érodés trouvés sur le site de Pimpia.

³⁵ DUBUIS 2013, p. 3.

³⁶ Oswald 1981, p. 88 et pl. LVII.

³⁷ Oswald 1981, p. 142 et pl. LXXXVI.

³⁸ GENIN, LAVENDHONNE 1997, p. 135.

³⁹ Légende : D_xx : avant prospection, 35_xx lors de la prospection / Ard : arrière droite.

Unité cm sauf gorge	Type	Hauteur rebord	Largeur rebord	Épaisseur tuile	Profondeur gorge (mm)	Arrondi rebord	Emplct et prof. Encoche
D_T1	B2/C2 ou F/G	4,6	2,4	3,1	2	0,6	Ard / 3,6
D_T2		4,9	3,1	3,25	2	0,7	
D_T3		5	3,1	3,55	1	0,5	
D_T4		4	3	2,4		1,4	
D_T5		4,3	2,4	3		0,7	
35_T1							
35_T2							
35_T3		4,8	3,1	2,6		1,2	
35_T4		5	3,1	2,5		1,6	
35_T5		4,7	2,3	3,5	1	0,4	

Tableau 10 : métrologie des *tegulae* recueillies sur le site de Pimpia

La profondeur de la seule encoche arrière conservée (D_T1) est inférieure aux critères de B. Clément pour les *tegulae* gallo-romaines⁴⁰. Son arrondi et sa gorge rapprochent la D_T1 de la transition entre les types B2/C1.tardo-républicains (40/20 av. à 20/70 ap. J.-C.) mais la largeur du rebord correspond plutôt à une transition entre les types F/G au-delà de 180 ap. J.-C.

Faute d'un contexte précis nous ne pouvons pas nous prononcer pour cette tuile et les autres à ce stade.

5.5 Proposition de datation et de nature du site.

La présence d'amphores Dressel 1 déjà signalée par Bastien Dubuis (cf. *supra*) et la lèvre de Dressel 1A mentionnée ci-dessus, nous amènent à proposer un début d'occupation du site au plus tôt en 130 av. J.-C. date retenue pour le début de la production de ce type d'amphore. Les mortiers à lèvre à bandeau apparaissent à Roanne dès l'horizon 5 (milieu du I^{er} s. av. J.-C.), ils laissent la place à ceux à lèvre pendante au cours de l'horizon 8 (30-70 ap. J.-C.)⁴¹. La marmite à lèvre en toupie est présente à Roanne du I^{er} à la fin du II^e s. ap. J.-C.(cf. *supra*). Les 3 bols de Roanne nous situent du milieu I^{er} s. av. J.-C. au règne de Claude. La sigillée de Lezoux nous amène au II^e s.

Les céramiques communes à pâte grossière relèvent vraisemblablement de La Tène, le reste de cette catégorie ne nous donne pas d'indice supplémentaire, notamment pour déterminer la fin de l'occupation qui pourrait se situer du II^e s. ou au III^e s. ap. J.-C.

En revanche, les *tegulae*, les marmites, jattes et plats nous confirment l'existence d'un habitat vraisemblablement rural, pouvant avoir été contemporain au début de son occupation avec le site

⁴⁰ CLEMENT 2013, p. 89 fig. 73.

⁴¹ GENIN LAVANDHOMME 1997, p. 135.

du Terrail qu'il surplombe à 800 m. de distance côté ouest..

5.6 Le site du Truchet

Les deux inventeurs du site de Pimpia⁴² ont constaté la présence de silex au-dessus de ce dernier dans la parcelle 40, dont la localisation est donnée en figure 14.

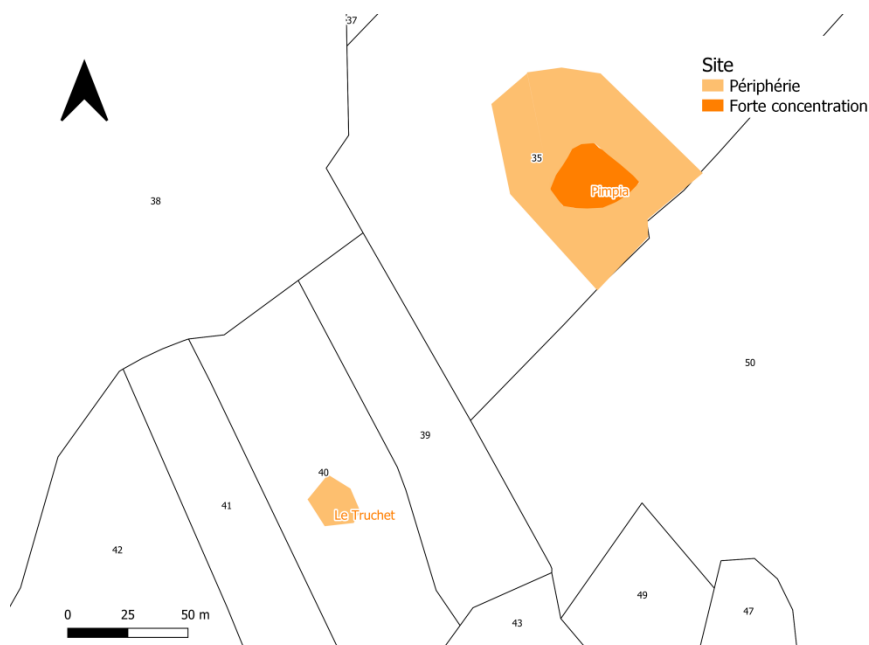


Figure 14 : localisation des sites de Pimpia et du Truchet sur fond cadastral

L'étendue du site n'est pas précise. Les silex présentés ci-dessous complète la fiche découverte de B. Dubuis. Une analyse des silex trouvés par M. Brouillet est donnée en figure 15.



Le site du Truchet Préhistoire

Les silex trouvés par Mireille Brouillet, commentaires et photo de Gilles Guty :

- A : éclats de taille.
- B : talon facetté.
- C : encoche sur petit éclat.
- D (gauche) : lame cassée à retouches inverses, (droite) couteau, provenance Alix.
- E : éclat de taille?
- F : racloir sur éclat (fortes traces d'utilisation et de ravivage).

À ce lot, il convient d'ajouter deux silex mentionnés en 2011 par B. Dubuis dont 1 grand éclat veiné.

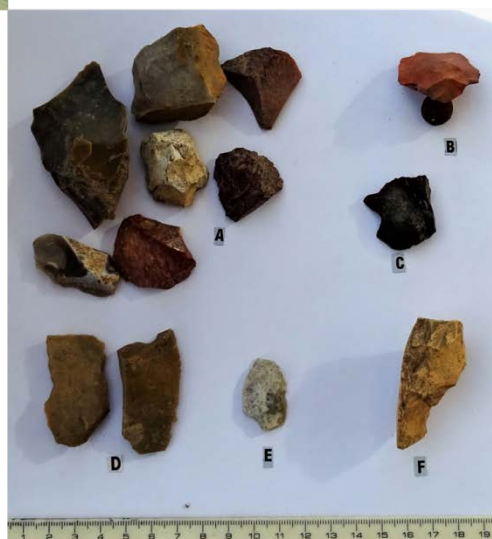


Figure 15 : silex recueillis sur le site du Truchet

⁴² DUBUIS 2011a, p13.

5.7 Perspectives pour le site de Pimpia.

L'étude des céramiques recueillies avant la prospection reste à achever en intégrant le mobilier recueilli par B. Dubuis (cf. *supra*). Elle devrait approfondir notre connaissance du site.

Au fur et à mesure de leur mise en culture, il reste à prospecter les parcelles 33, 50, 51 et 52 autour de Pimpia et les parcelles 39 à 42 autour du site du Truchet pour en mesurer l'étendue.

6 Bilan et perspectives de recherche

Notre campagne 2020, rendue difficile par un temps très sec, l'absence de labour profond et tronquée par les deux confinements a toutefois permis de localiser précisément les gisements de mobilier, céramique et *tegulae* du Terrail et de Rousson, avec une concentration inédite dans la parcelles 190 à l'ouest de l'enclos à mettre en relation avec celle découverte par B. Dubuis immédiatement de l'autre côté de la route. La carte du site a pu être mise à jour en conséquence.

Nous avons déjà évoqué les perspectives de recherche pour chacun des sites prospectés.

Les prospections continueront en fonction de leur mise en culture, autour des sites déjà visités mais aussi pour en détecter d'autres principalement en partant de site déjà connus, cf. tableau 11.

Site	Coord. L93 X	Coord. L93 Y	Feuille /section	N° parcelles	Surface (ha)	Surface prospectée (ha)
Pimpia (1)	803090,1	6538639,5	1/0G	33, 35**, 36*, 37*, 39, 40, 41, 42, 50, 51, 52	26	8
Rousson	803306,8	6540468,5	1/0G	83, 102	24	4
			1/AL	50, 52, 52, 59, 62, 67, 149, 150, 151, 118*, 132*, 135		
Le Terrail	803817,4	6538896,6	1/0F	70, 71, 72*, 73, 74, 75, 79, 80*, 82*, 189*, 190*, 192, 193	43	24
			2/0F	101		
Rochefort	803476,4	6539292,2	1/0F	3, 186, 187 (partiel)	2	
Total					95	36

Tableau 11 : bilan surface prospectée vs cible

Nota : Les parcelles marquées d'un * ont été prospectées en 2020 dans le cadre de ce programme. Celles marquées d'un double ** ne l'ont été que partiellement.

Le site de Pimpia n'étant pas dans les données de la carte archéologique qui nous ont été communiquées par le SRA, il serait opportun qu'il y soit inscrit sur la base des informations de localisation de ce tableau pour une surface de 0,5 ha, périodes préhistorique, laténienne et gallo-romaine.

L'utilisation d'un drone est envisagée avec, si possible un LIDAR pour rechercher un ou plusieurs éventuels fossés/enclos aux alentours du Terrail mais aussi du site Rousson. L'exploitation des photos satellites est déjà en cours.

L'an prochain, nous revisiterons la céramique commune trouvée en 2020. La méthode d'étude spécifique aux céramiques laténiennes sera utilisée à cet effet, le mobilier de cette période étudié en 2020 sera ainsi revu. Ceci facilitera la comparaison avec d'autres sites.

La recherche des axes de circulation, déjà en cours continuera également, en particulier, en fonction de l'existence des trois sites évoqués dans ce document.

7 Bibliographie

ACR « Céramiques de cuisine » : Groupe de travail de l'ACR "Les céramiques de cuisine d'époque romaine en Rhône-Alpes et dans le sud de la Bourgogne (fin du I^{er} s. av. J.-C. – Ve s. apr. J.-C.) : morphologie, techniques, approvisionnement", coordination C. Batigne Vallet.

CAG 69/1 : O. Faure-Brac, Le Rhône. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, 2006, 611 p.

CLEMENT 2013 : B. Clément - *Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre-Est (Ile s. av. - IIIe s. ap. J.-C.)*, 2013, Éditions Mergoïl, 350 p.

DE VARAX 1896 : De Varax « Histoire d'Amplepuis depuis l'époque gauloise jusqu'en 1789 », Lyon ; 390 p.

DICOCER : PY dir (1993). – Dicocer : Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan), C.N.R.S., Lattes (Lattara 6), 624 p.

DUBUIS 2011 : Bastien DUBUIS « Entre Reins et Trambouze, six mille ans d'histoire en Haut-Beaujolais, St-Just-la-Pendue, 2011, 220 p.

DUBUIS 2010 : Bastien Dubuis « Enquête sur le Haut-Beaujolais -1, contribution à la carte archéologique », 2010, document destiné au SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

DUBUIS 2011a : Bastien Dubuis « Enquête sur le Haut-Beaujolais -2, contribution à la carte archéologique », 2011, document destiné au SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

DUBUIS 2013 : Bastien DUBUIS « Enquête sur le Haut-Beaujolais -3, contribution à la carte archéologique », 2013, , document destiné au SRA Auvergne-Rhône-Alpes..

DUBUIS 2016 : B. Dubuis, « Le Haut-Beaujolais protohistorique, apports des recherches récentes », p. 11 37, 2016, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01555887>.

FOUILLANT, PATAY 1985 : G. Fouillant et G. Patay, Amplepuis et les environs, de la Préhistoire à la Révolution, 1. s.l., 1985.

GENIN, LAVENDHOMME 1997 : M. Genin et M.-O. Lavendhomme, *Rodumna (Roanne, Loire), le village gallo-romain : évolution des mobiliers domestiques* (DAF n° 66), 1997

LEBLANC, 2007 : O. Leblanc, *Les faciès des céramiques communes de la Maison des Dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône) du I^{er} siècle avant J.-C. au III^e siècle après J.-C.*, SFECAG, Supplément 3, 2007.

LEMAISTRE 2014 : Lemaistre C., La céramique de la Tène finale dans le Rhône, l'Isère et l'Ain (Ile-Ier s. av. notre ère) : essai de typo-chronologie et faciès culturel, mémoire de master 2, université Lumière Lyon 2, 2014, 2 volumes.

OSWALD 1981 : Felix Oswald, *index of figures-type on terra sigillata*, hors-série n° 9 de la Revue Archéologie Sites, Avignon, 1981.

PERICHON, JACQUET 1985 : Robert PERICHON et Pierre JACQUET Les fouilles du site cultuel protohistorique du Terrail, études sur le second Âge du fer dans la région d'Amplepuis (Rhône), Paris 1985, 125 p.

8 Table des figures

Figure 1: sites aux alentours d'Amplepuis objets de l'étude et zone cible pour 2020	12
Figure 2 : aire de prospection avec les quatre zones prioritaires.....	12
Figure 3 : vue aérienne du Terrail avec n° parcelles et emplacement enclos (cliché J. Lassus) ...	15
Figure 4 : enclos en 1960 Figure 5 : enclos en 2013.....	15
Figure 6 : localisation du mobilier significatif recueilli au Terrail en 2020.....	16
Tableau 1 : répartition par famille et catégorie du mobilier céramique des parcelles 80 et 82.....	17
Tableau 2 : métrologie des <i>tegulae</i> des parcelles 80 et 82.....	18
Tableau 3 : répartition par famille/catégorie du mobilier céramique recueilli dans la parcelle 72 ..	19
Figure 7 : mobilier lithique des parcelles 72, 80 et 82.....	20
Tableau 4 : répartition du mobilier céramique de la parcelle 190 par famille/catégorie	21
Tableau 5: métrologie des <i>tegulae</i> recueillies dans la parcelle 190.....	22
Tableau 6 : répartition du mobilier céramique de la parcelle 189 par famille/catégorie	23
Tableau 7 : métrologie des <i>tegulae</i> de la parcelle 189	24
Figure 8 : emprise du site du Terrail proposée	25
Figure 9 : vue aérienne du site Rousson (cliché J. Lassus).....	26
Figure 10: dessin du tesson n° 54 dans PATEY 1985 et photo (J. LASSUS) prise au musée Thimonnier.....	27
Tableau 8 : répartition du mobilier céramique de la parcelle 132 par famille/catégorie	28
.....	
Figure 11 : étendue du site Rousson avec localisation d'artefacts	29
Figure 12 : vue aérienne des sites de Pimpia et du Truchet (photo J. Lassus)	30
Figure 13 : sites de Pimpia et du Truchet, parcelles prospectées en 2020.....	30
Tableau 9 : mobilier céramique recueilli en 2020 sur le site de Pimpia	31
Tableau 10 : métrologie des <i>tegulae</i> recueillies sur le site de Pimpia.....	33
Figure 14 : localisation des sites de Pimpia et du Truchet sur fond cadastral	34
Figure 15 : silex recueillis sur le site du Truchet	34
Tableau 11 : bilan surface prospectée vs cible	35
.....	

9 Planches

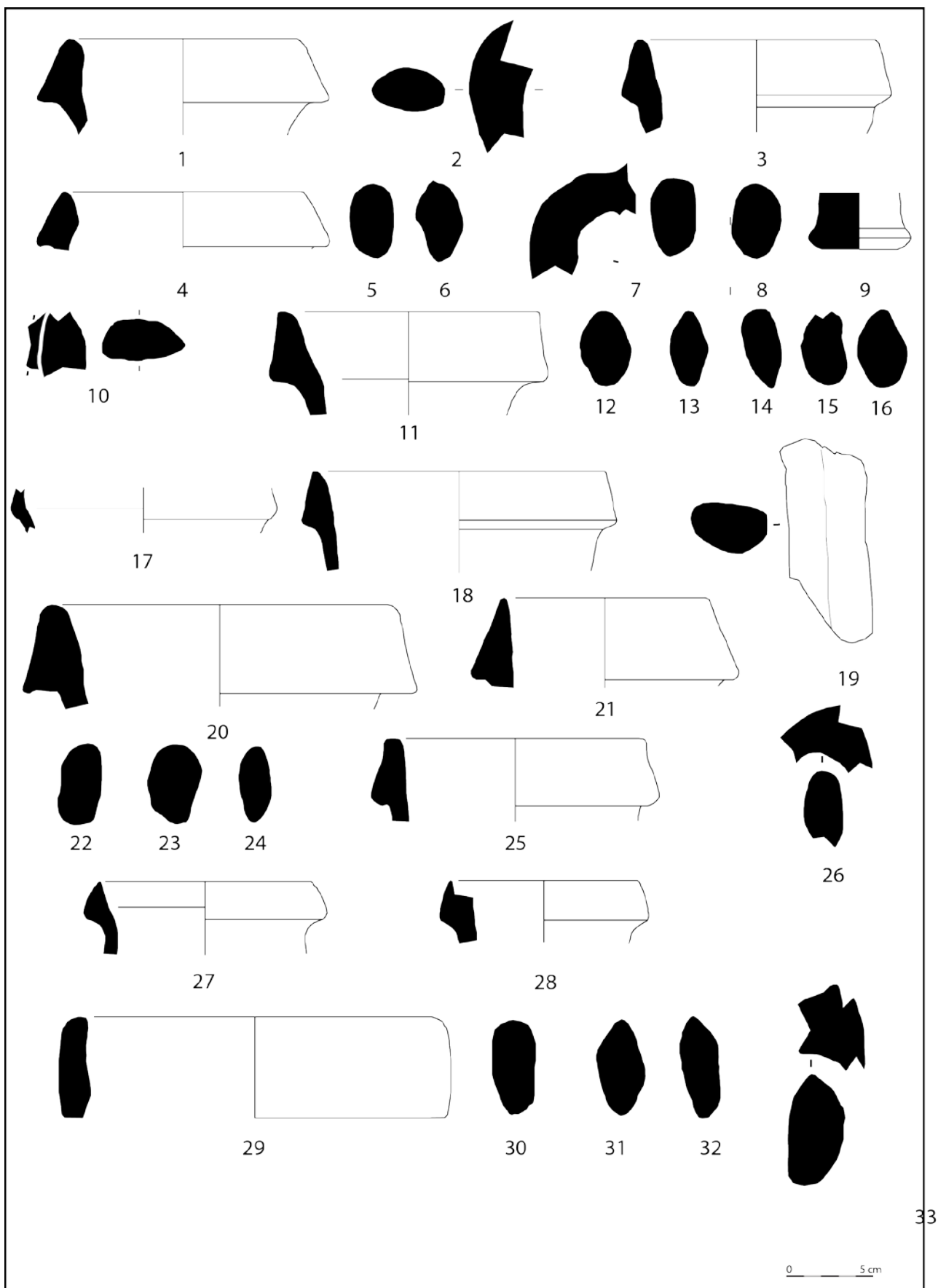


Planche I : Amplepuis Terrail parcelles 80/82 (1/2)

1-26 : amphores italiques D1A

27-28 : amphores transition gréco-italique/D1A

29-33 : amphores italiques D1B

Dessin et DAO : J. Lassus

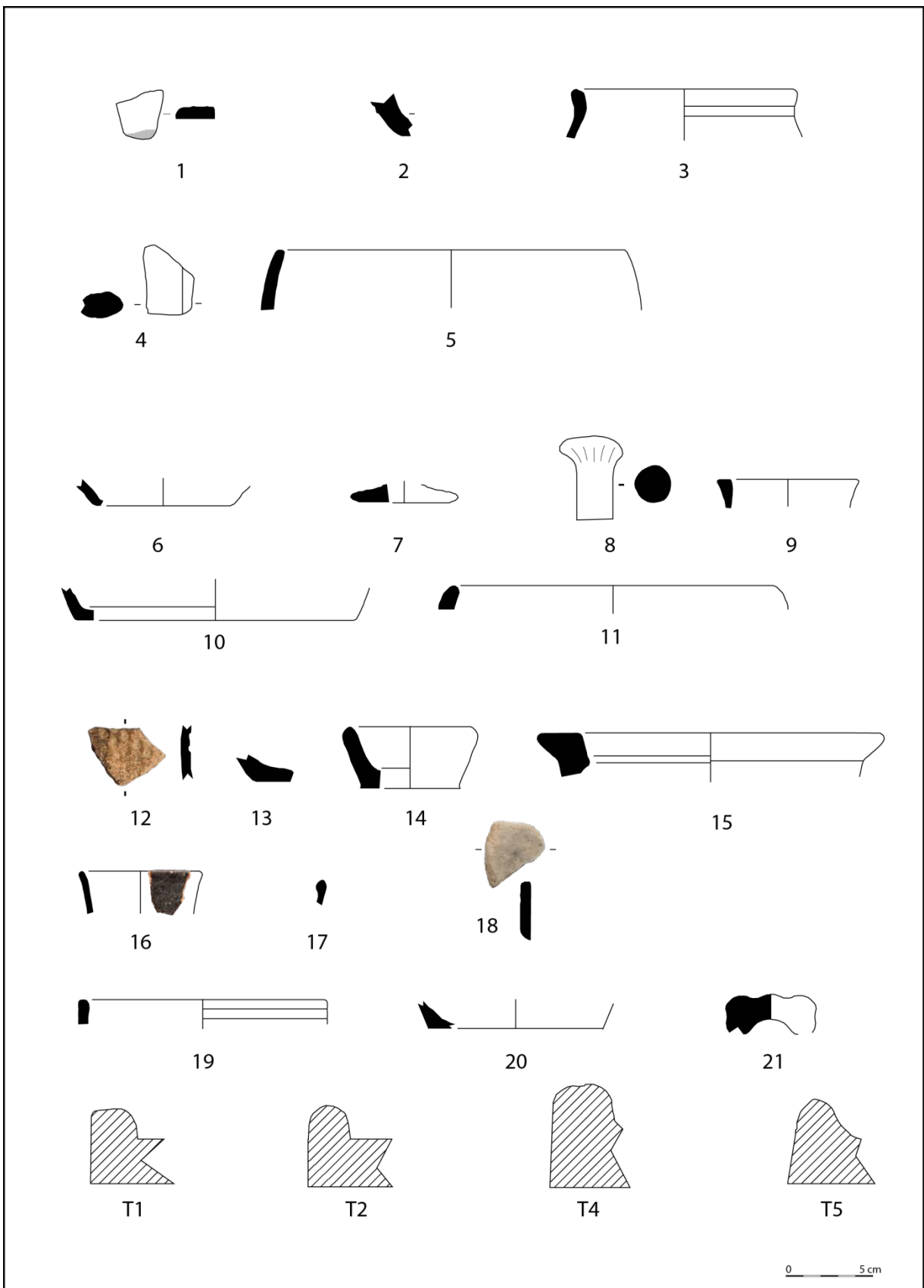


Planche II : Amplepuis Terrail parcelles 80/82 (2/2)

Dessin et DAO : J. Lassus

Céramiques communes 1-2 : claire 4-5 : non tournée rouge 6-9 : tournée rouge

10-11 : tournée grise 12-14 : non tournée grise 15 : dolium

Céramique fine 16 : campanienne A 17 : peinte 19-21 : céramique tardive ou médiévale ?

18 : jeton Tx : tegulae

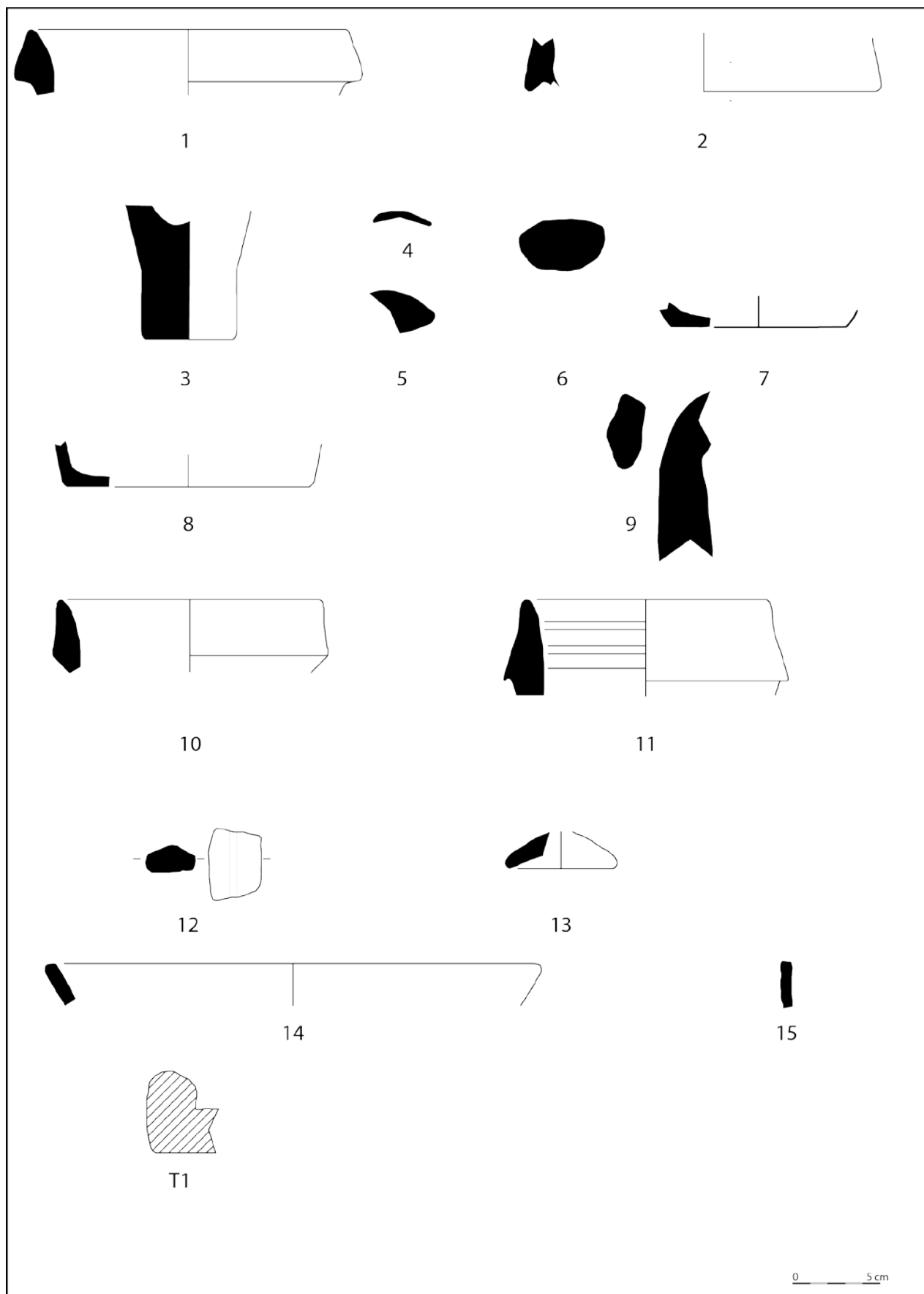


Planche III : Amplepuis-Le Terrail parcelle 72

Dessin et DAO : J. Lassus

Amphores : 1-5, 9-11 : amphore italique Dressel 1A 6 : amphore italique de transition D1A/B

Céramique commune : 7, 12-13 : tournée grise 8 : non tournée grise 15 : tournée rouge

14 : grise fine.

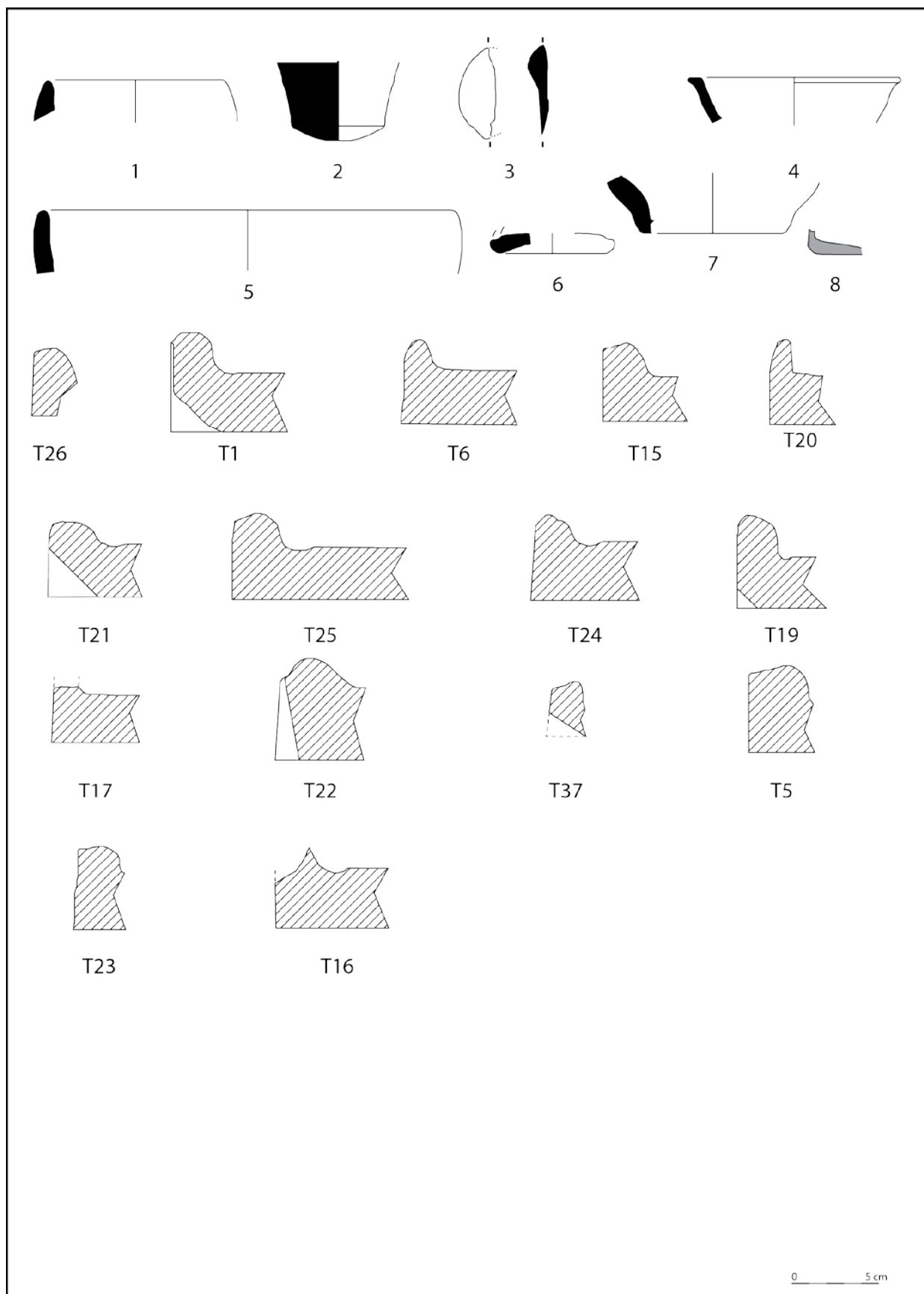


Planche IV : Amplepuis Le Terrail parcelle 190

Dessin et DAO : J. Lassus

1 : amphore italique campanienne D1A - 2 : amphore italique campanienne D1 - 3 jeton

4 : commune tournée grise - 5 : non tournée rouge - 6-7 : non tournée grise - 8 : verre

Tx : tegulae

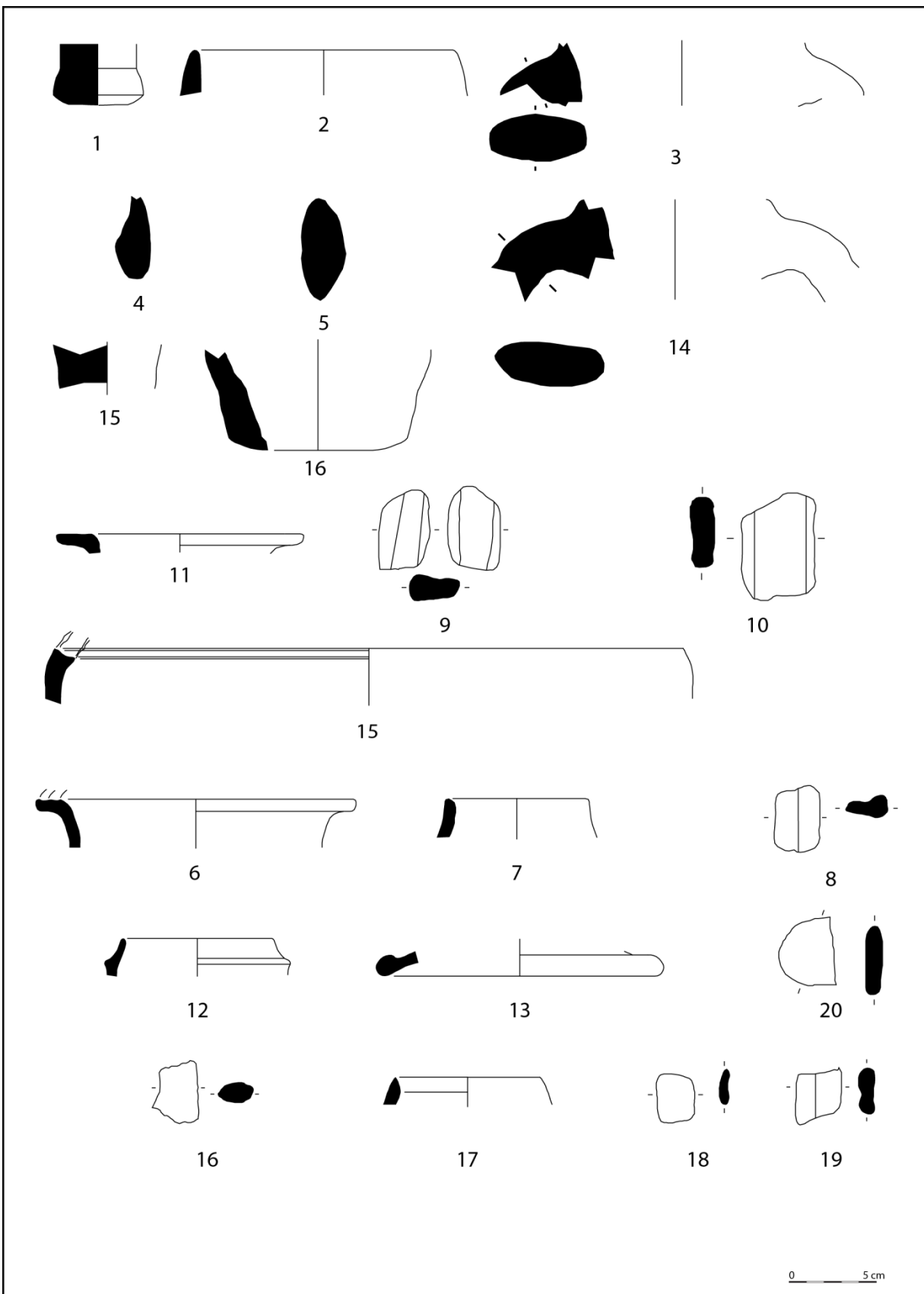


Planche V : Amplepuis Le Terrail parcelle 189 (1/2)

Dessin et DAO : J. Lassus

Amphores : 1-2 : italique D1A 3-5, 14 : italique D1B 15 : italique indéterminée 16 : D2/4 ?

Céramique commune : 6 - 8, 16 : non tournée rouge 9-11 : claire

12-13 : tournée grise 15 : non tournée grise 17-19 : tournée rouge

20 : jeton

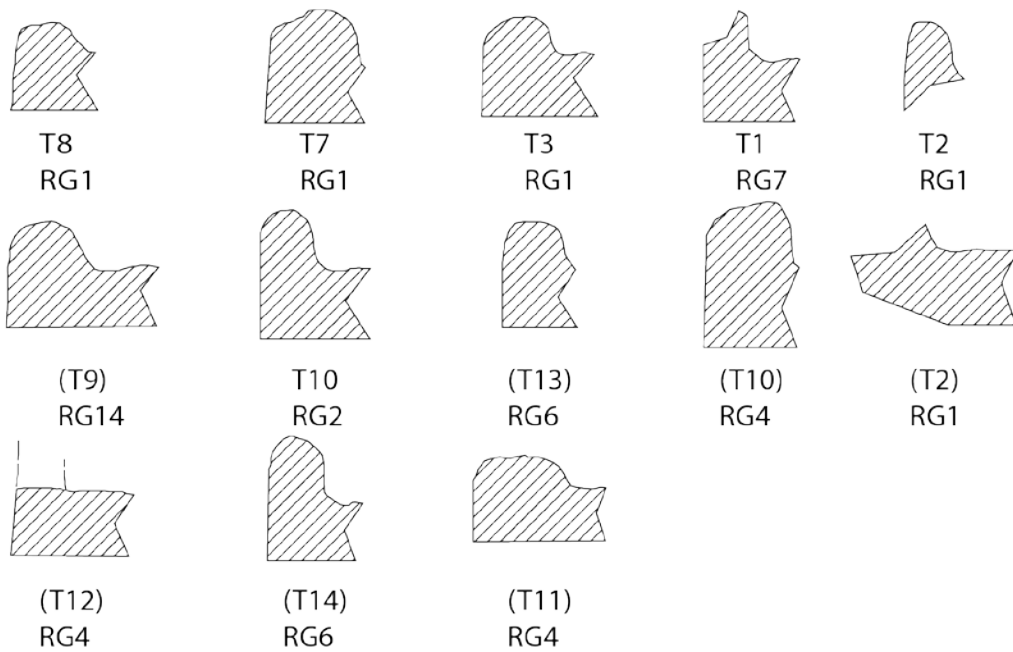


Planche VI : Amplepuis Le Terrail parcelle 189 (2/2)

Dessin et DAO : J. Lassus

Tx : *tegulae*

RG = rang de prospection, plus celui-ci est élevé, plus on s'éloigne de l'enclos vers l'ouest

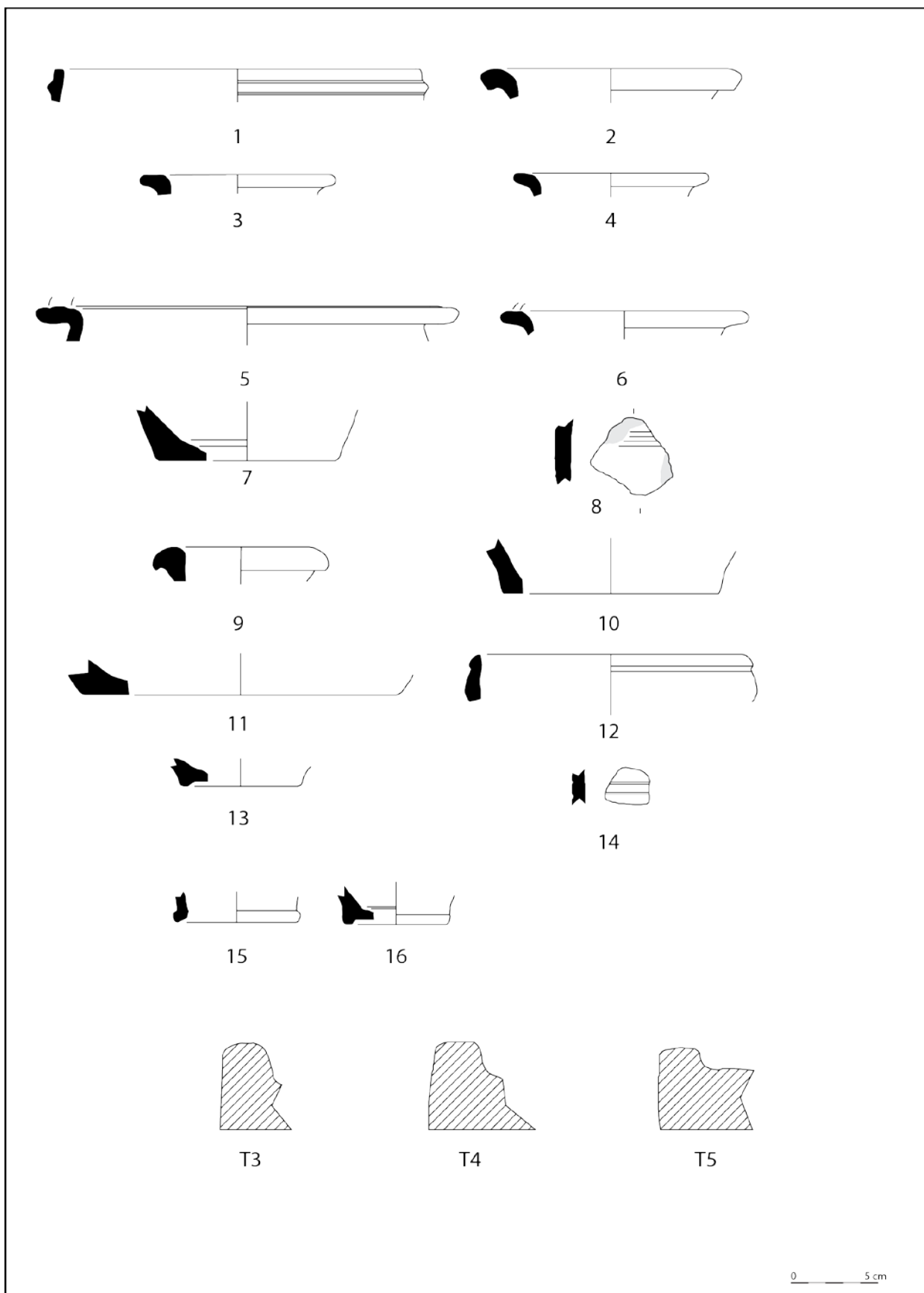


Planche VIII : Amplepuis Pimpia (1/2) parcelle 35 : prospection 2020
 Céramique commune 1-4 : tournée grise
 5-8: tournée rouge 9-14 : non tournée rouge
 15-16 : claire
 Tx : *tegulae*

Dessin et DAO : J. Lassus

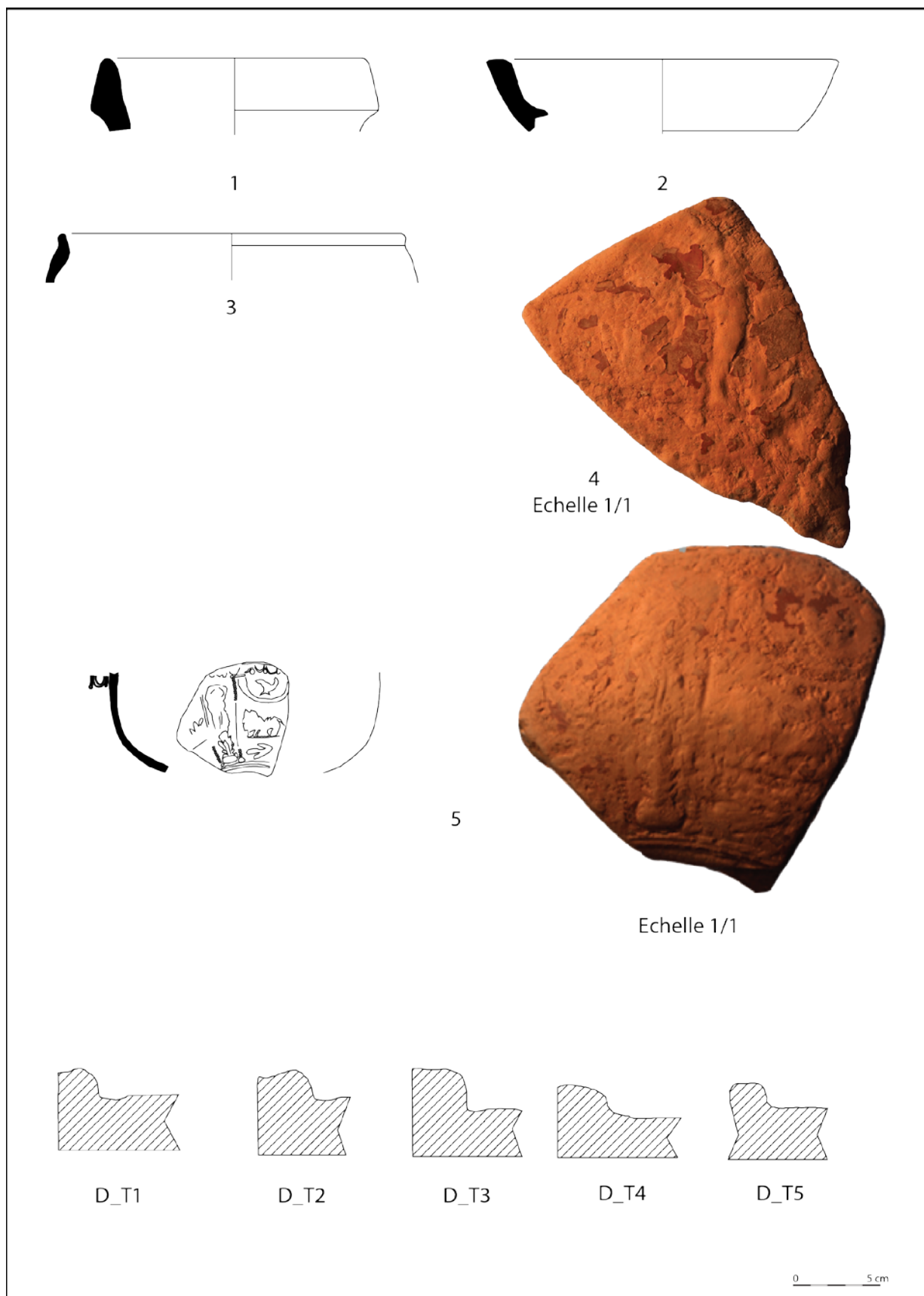


Planche IX : Amplepuis Pimpia - lot recueilli avant la prospection 2020 Dessin et DAO : J. Lassus

1- : amphore italique Dressel 1, A 2 : commune claire : mortier à lèvre bandeau

3 : peinte : bol de Roanne 4-5 : sigillée Gaule du Centre : Drag 37

D_Tx : *tegulae*